Communauté de Communes
Lomagne Gersoise
Territoire d'@ccueil et d'Excellence

RAPPORT D'ACTIVITES

COMMUNAUTAIRES

2020

I – RESUME DES PROJETS MENES
ET
DES ACTIONS DE COMMUNICATION

1. Projets et actions menés par compétence

- **Economie :** animation, zones d'activités, immobilier d'entreprises, tourisme
- **Environnement :** SPANC, PCAET, Plan Paysage, GEMAPI
- **Aménagement de l'espace et mobilité :** SCOT, TAD, Internet haut débit
- **Habitat et urbanisme :** OPAH, réhabilitation des bâtiments communaux, urbanisme
- **Voirie :** voirie d'intérêt communautaire, service commun
- **Services à la population :** aire d'accueil des gens du voyage, école de musique, schéma scolaire, offre de santé

RESUME DES PROJETS MENES

① – Economie

1.1. Aides d'urgence COVID:

- ***Dispositif d'aide aux loyers CCLG***

Afin d'accompagner les entreprises de son territoire dans le cadre de la crise COVID, et en conformité avec les compétences réglementaires en matière d'immobilier d'entreprise, mise en place d'un programme d'aide aux loyers.

Attribution de 20 170.88 € d'aides au bénéfice de 20 entreprises.

- ***Participation aux dispositifs d'aide Etat / Région***

Participation au fonds de solidarité national d'Etat, pour un montant de 4 000 € et au bénéficie de 5 entreprises.

Participation au fonds de solidarité de la Région Occitanie (volet 2 bis), pour un montant total de 72 500 € et au bénéfice de 100 entreprises du territoire.

Participation au fonds régional L'OCCAL (qui sera ensuite prolongé en 2021), qui prévoit différentes modalités d'aides :

- *Volet 2 et 2 bis (aides directes)* : 76 000 € d'aides attribuées au bénéfice de 79 entreprises,
- Aides à l'immobilier d'entreprise : 20 170,90 € attribués au bénéfice de 20 entreprises.

1.2. Animations économiques :

- ***Poursuite du travail d'accompagnement du Service Economie :***

- Contacts et rencontres avec près de 133 porteurs de projets, avec le suivi de 71 entreprises déjà existantes sur le territoire, l'accompagnement de 6 projets d'implantation, 13 projets de transmission-reprise, ainsi que 43 projets de création.
- Mise en œuvre du programme d'aides aux entreprises du dispositif FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), avec l'attribution de 43 318.69 € de subvention à 8 entreprises : MATHILDE ET CLAIRE (Lectoure), EPICERIE DU FOIRAIL (Miradoux), LA MERIDIENNE (Fleurance), LE VAILLANT FOURQUET (MIRADOUX), La Plancha (Castet-Arrouy), L'ETAPE (Miradoux), LOU FLOURET (Fleurance), SARL Romaxem (Lectoure).
- Cette somme s'ajoute aux aides déjà attribués sur la période 2018-2019.
- Dans le cadre du programme FISAC (prévoyant déjà une aide d'Etat de 29 750 €), attribution d'une enveloppe de 49 582.60 € aux associations des professionnels du territoire (ACAL 32 et Cap Fleurance), pour leurs actions de digitalisation, avec la création de 2 plateformes en ligne :
  https://www.capfleurance.fr
  https://dev.shopinlectoure.fr
  En 2020 l'ACAL a bénéficié de 19 833,15 €.

  Soir un total pour 2020 de 43 8318.69 €

- ***Mise en œuvre de la stratégie économique :***

- **Pépinière d'entreprises** et ateliers de production : suivi des entreprises résidentes (LE VIN COTE FEMME, PELITOOL, DA COSTA, ARKORIS) ;
- **Hôtel d'entreprises** : HIT FM Radio
- Contrôle hebdomadaire de l'observatoire économique (logiciel AGDE), avec l'enregistrement des immatriculations d'entreprises et des cessations d'activité (radiation, liquidation, etc.).
- Information aux nouveaux arrivants, avec l'envoi de courriers de bienvenue (priorisation des personnes morales et sociétés commerciales), et la publication de brèves en ligne : http://www.lomagne-gersoise.com/-Les-entreprises-
- Suivi et gestion de la **Bourse de l'Immobilier des entreprises**, avec publication en ligne de nouvelles annonces.
- Alimentation de la **Bourse de l'emploi** qui recense l'ensemble des offres sur le territoire. Lien avec la page Facebook Lomagne Gersoise Emplois qui relaie principalement les annonces des entreprises et/ou partenaires de la Lomagne Gersoise. Une moyenne de 50 offres par semaine en ligne.

- ***Actions partenariales :***

- Concertation et coordination avec les associations de représentants des professionnels locaux (ACAL 32 et Fleurance Action), et accompagnement à la mise en œuvre d'évènementiels (notamment la Fête de la ZI la Couture).
- Partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Gers, avec la mise à disposition de deux bureaux de la Pépinière d'entreprises pour la réalisation des déclarations PAC des agriculteurs du territoire.

- Le **Forum du recrutement** en raison de la crise sanitaire n'a pu avoir lieu. Les annonces des entreprises recrutant ont pu tout de même être publiées grâce au site internet pole21.com et la page facebook Lomagne Gersoise Emplois. Une réflexion est lancée pour une édition digitalisée en 2021.

. Territoire d'Industrie : dispositif mis en place par l'Etat fin 2018, ayant pour ambition de redynamiser l'industrie française. Localement, cette démarche réunit l'ensemble des EPCI des PETR Pays Portes de Gascogne et Garonne Quercy Gascogne (Lot-et-Garonne). Elle a permis à des entreprises du territoire de la Lomagne Gersoise de voir leurs projets valorisés et accompagnés.

1.3. Immobilier d'entreprises

- ZI du Couloumé à Montestruc : vente d'une parcelle de 3752m² (2923 m² utilisable)
- ZI Fleurance : Cession à PORTEO d'un bâtiment en atelier-relais

Laboratoire d'Innovation Rurale – LIR

Cet équipement, en cours d'aménagement en plein cœur de la bastide, dispose d'une conciergerie touristique, d'espaces économiques propices aux nouvelles formes d'organisations du travail tels que le télétravail ou le coworking, d'un espace de «résidence» pour les start-up en cours d'incubation ainsi que de services et équipements à leur disposition : fablab, réalité virtuelle augmentée, espace traiteur, boutique éphémère… Ouverture au 1er trimestre 2021.

Bioccitanie :

En 2018, l'assemblée communautaire a approuvé la mise en œuvre du régime d'aide à l'immobilier instauré par la Lomagne Gersoise pour le projet de la SAS BIOCCITANIE sur la zone d'activités du Berdoulet à Fleurance, portant création d'une unité de stockage et de transformation de l'ail bio avec une prévision de création de 6 ETP.

Ce programme a émergé dans le cadre de l'étude de la structuration de la filière ASAN Bio (Agroalimentaire et Santé par l'Alimentation Naturelle et Biologique) engagée par la Lomagne Gersoise.

Le projet, réalisé dans le cadre d'un crédit-bail immobilier, a vu sa phase d'étude se concrétiser au 1er semestre 2020, avant la notification des marchés aux entreprises au mois d'Août 2020 et le début immédiat des travaux.

1.4. Tourisme

- **Axes de travail de la commission tourisme :**
  Durand le mois de janvier 2020 un projet ambitieux visant à élargir les missions d'attractivité confiées à l'office de tourisme a été dessiné. La présentation en février 2020 au Conseil communautaire des données globales du tourisme en Lomagne Gersoise a été l'occasion de proposer de nouveaux axes de développement. L'essentiel de ce travail a cependant été stoppé et entièrement réorienté dès la mi-mars 2020.
  Des objectifs adaptés au contexte de crise sanitaire sont mise en œuvre
  - Sauvegarde des compétences acquises
  - Offre structurée autour de la pleine nature et des loisirs dans des espaces à faible densité anthropique
  - Préparation d'une attractivité de proximité
  - Accompagnement promotionnel de l'activité locale et à la « reprise » post crise par l'approche tourisme de proximité

Pour garantir la pérennité des acquis et anticipé sereinement la reprise du tourisme à un horizon plus ou moins proche, la nouvelle commission tourisme installée à l'automne 2020 suite aux renouvellements électoraux confirme le maintien d'une dotation exceptionnelle de l'office de tourisme par anticipation des collectes de taxe de séjour avec deux missions supplémentaires liées à cet abondement :

- Développement d'un tourisme d'affaire structuré
- Elargissement des actions de promotion extérieure en financement propre

- **Taxe de Séjour**
  L'outil déclaratif et le titrage de la taxe de séjour permettent en 2020 une collecte optimisée pour un montant global de 68 000 €, montant intégrant la collecte obligatoire réalisée par les plateformes de réservation en ligne et reversé à l'PECI (18 100 €).

RESUME DES PROJETS MENES

- **Investissements**
  Les travaux d'aménagement des 2 bureaux d'accueil définis en 2017 mis en œuvre en 2018 se terminent progressivement en 2020.
  Après le bureau d'accueil de La Romieu en 2018, le bureau d'accueil et siège de l'office de tourisme à Lectoure est livré en mai 2020 permettant une réouverture dès le premier déconfinement.

  A la fin de l'année, le bureau d'accueil de Fleurance, installé dans le complexe immobilier du Laboratoire d'Innovation Rurale est également livré et ouvert au public.

- **Nouveau modèle de gouvernance du tourisme :**
  Les nouveaux élus communautaires délégués au comité de direction de l'office de tourisme propose d'unifier les séances de travail du comité de direction et de la commission tourisme afin d'optimiser le nombre de rencontres et réunions. Les séances communes sont prévues et se déroulent en fonction des sujets à traiter.

- **Entretien des sentiers de randonnée**
  Programme de valorisation et de plantations le long des chemins de randonnées. Entretien annuel :
  - 2 passages de nettoyage avec machine en bordure de plantation
  - 2 passages de nettoyage manuel entre les plantations

  Le fonctionnement du service représente un coût de près de 80.000€ sur l'année, hors amortissement de matériel, et compte 3 agents représentants 1,5 équivalent temps plein.

② - <u>Environnement</u>

2.1. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- Démarrage d'une nouvelle périodicité 2017 – 2025 pour le contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes. En 2020, 485 contrôles ont été réalisés principalement sur les communes de Berrac, Saint-Mézard, Larroque-Engalin, Castet-Arrouy et Fleurance.
- En matière de neuf : 52 chantiers contrôlés avec conformité et 63 dossiers instruits (comprenant les permis de construire et les réhabilitations). 40 CU ont été instruits.

2.2. Développement durable et PCAET

En lien avec le Pays et l'ensemble des intercommunalités, le Plan Climat Air Energie Territorial (diagnostics, stratégie de transition énergétique, programme d'actions, évaluation environnementale stratégique) de la collectivité a été élaboré courant 2018 pour une approbation définitive par délibération en octobre 2019. 2020 a été l'année des premières réalisations (étude de potentiel photovoltaïque sur les ZA, poursuite de l'OPAH et des primes complémentaires, rénovation de l'éclairage public dans les ZA…)

2.3. Voie du Gers

Suite à la définition des objectifs de qualité paysagère du Plan Paysage, l'étude sur la valorisation des berges du Gers par l'itinérance est en cours.

2.4. GEMAPI

La loi ayant prévu le transfert de la compétence GEMAPI au bloc communal au 1er janvier 2018, des concertations avec les syndicats de rivières existants ont été menés afin d'envisager une organisation territoriale permettant une gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant (Gers et Auroue, Arrats, Gimone).
Dès 2018, il a été décidé :

- Sur le Bassin versant du Gers, d'adhérer au syndicat mixte des trois vallées, structure porteuse pour la compétence GEMA.

- Sur le bassin versant des Auvignons, la création d'une entente intercommunale entre la CC du Val d'Albret, la Tenareze et la Lomagne Gersoise afin de mutualiser nos moyens et avoir une gestion de ces cours d'eau à l'échelle du bassin versant sur le volet GEMA.
- Depuis cette année, sur les bassins d'Arrats et Gimone, le syndicat mixte de gestion des rivières Astarac-Lomagne (SYGRAL) a été mis en place pour assurer la gestion des milieux aquatiques à l'échelle de plusieurs bassins versants (Arrats, Gimone, Ayroux, Sère et du Saint Michel)

S'agissant de la compétence protection contre les inondations (PI), la Lomagne Gersoise exerce cette compétence directement. A ce titre en 202, ont été lancées les études de classement en système d'endiguement des ouvrages écréteurs du Cussé et de la Caouette à Fleurance et de la digue de Montestruc/Gers.
Une convention avec la commune de Fleurance est venue formaliser les conditions d'entretien des ouvrages de Fleurance.

2.5. SAGE

Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Il est issu d'un travail collectif et de concertation entre les acteurs de l'eau du territoire et doit fixer les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.
Dès 2015, le SDAGE Adour-Garonne avait identifié la nécessité de l'émergence d'un SAGE à l'échelle des bassins versants de la Neste et des rivières de Gascogne, périmètre intégrant l'ensemble de la Lomagne Gersoise. Les 6 départements concernés ont alors fait le choix de porter une étude d'opportunité et de délimitation du périmètre.
Fin 2019, Madame la Préfète a arrêté un périmètre et lancé les consultations obligatoires.
En aout 2020, l'arrêté inter-préfectoral portant délimitation du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Neste et Rivières de Gascogne a été pris.
Parallèlement, une entente regroupant les 6 départements et les 32 EPCI concernés afin de mener les études nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre de ce futur SAGE a été formalisée.

③ - <u>Aménagement de l'espace et mobilité</u>

3.1. SCoT de Gascogne

Membre du syndicat mixte SCoT de Gascogne pour la réalisation d'un **Schéma de Cohérence Territorial.**

L'année 2020 a été consacrée à l'élaboration du document d'objectifs et d'orientations (DOO), document qui traduit sous une forme prescriptive le projet formalisé à travers le PADD. Ses orientations et objectifs doivent ensuite être déclinés dans les documents d'urbanisme locaux afin d'assurer la mise en œuvre réglementaire du SCoT.

3.2. Service de Transport à la Demande

En 2020, 145 inscrits sur 30 communes, 436 trajets effectués représentant 13 305 km parcourus.
Le coût du service s'élève à 21 530,75 € en 2020.

Lieu de destination	Nb de trajets	Kms	Coût	Recettes utilisateurs
Fleurance	253	7088	12 404 €	1 022 €
Lectoure	160	5042	8 823,50 €	637 €
Condom	23	1175	2 056,25 €	94 €
TOTAL	436	13 305	23 283,75 €	1 753 €
Cout total 2020	***21 530,75 €***			

Politique tarifaire avec le nouveau dispositif régional en faveur du TAD pour un transport d'intérêt local accessible à tous, le maintien du partenariat avec les collectivités, un effort financier à hauteur de 70% du déficit d'exploitation -> tarif uniformisé à 2€ maximum par trajet.

3.3. Aménagement Internet Haut Débit

Poursuite de la mise en œuvre de la couverture de l'ensemble des zones blanches du territoire et participation au syndicat mixte ouvert Gers Numérique pour la mise en œuvre du SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique) pour le très haut débit pour un montant de 145.201 € par an.

RESUME DES PROJETS MENES

④ - Habitat et urbanisme

4.1 Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) revitalisation-rurale en régie pour l'année 4 de juillet 2019 à juillet 2020 :
- 52 dossiers acceptés par l'ANAH (1 en Travaux lourds, 30 dossiers Rénovation énergétique,
- 20 dossiers Autonomie et 1 dossier couplé Energie / Autonomie),
- 29 dossiers « prime complémentaire » (dont 5 « Façades », 3 « Menuiseries », 2 « Sortie de vacance » et 19 « Autonomie »)

4.2. Réhabilitation de bâtiments communaux :
S'il relève de la compétence de la Lomagne Gersoise de porter les projets de réhabilitation de bâtiments communaux en logement sociaux, aucun projet n'a été porté à l'attention de la Lomagne Gersoise en 2020.

4.3. Service urbanisme :
Instruction des autorisations d'urbanisme pour 43 communes pour un volume de 1281 comptabilisés.

⑤ - Voirie

5.1. Voirie d'intérêt communautaire

- **Dépendances vertes :**

Les travaux de fauchage ont été réalisés par les entreprises MONDIN et MARAGNON. Montant total TTC du coût des dépendances vertes : **7 878.00 €**

- **Entretien voirie :**

L'entreprise COLAS SO a été adjudicataire du lot voirie et l'entreprise MALET pour le lot assainissement.
L'entreprise STPAG a réalisé des travaux d'entretiens (PAT et enrobé à froid) pour un montant TTC de : **4932.00 €**.
L'entreprise MALET a réalisé quant à elle des travaux d'entretiens de fossés pour un montant TTC de : **12 086.40 €**.

- **Dégâts d'orage – inondations-travaux d'urgences :**

Route de Pauilhac depuis la RN 21, Route du Lac des 3 Vallées Nettoyage et remise en état par l'entreprise TAGLIAFERI : **4266.00 € TTC,** le nettoyage de chaussée et de canalisations par l'entreprise LABOUP pour un montant TTC de **1620 €.**

- **Tableau récapitulatif des travaux réalisés en 2020 :**

Entreprise COLAS SUD OUEST à Vic Fezensac

Commune	Désignation	Montant HT	Montant TTC
Pauilhac – Route du Sidel	**CC 04**	107 598.95 €	129 118.74 €
		107 598.95 €	**129 118.74 €**

Nombre de kilomètres traités : 880 m
Coût au kilomètre TTC : 146 725 € TTC /km

Pont d'Aurenque :

Suite à l'observation de nombreux désordres structurels en novembre 2019, le pont d'Aurenque, site inscrit depuis 1943, a dû être fermé en novembre 2019 à la circulation. Une sécurisation intégrant la préservation de l'intérêt patrimonial de ce pont en pierre du XI et XIIème siècle s'est donc avérée nécessaire et urgente.
La phase d'étude a été engagée sur cette année 2020 en prévision d'un démarrage des travaux au mois de Janvier 2021.

RESUME DES PROJETS MENES

5.2. Service commun :

Ci-après le tableau récapitulatif des communes adhérentes et des montants de travaux suivis.
Montant service de base (adhésion annuelle) : 2€ par habitant.
Montant service complémentaire (suivi travaux) : 4.00% du montant HT des travaux.

	Code	Commune	2020 hab	SERVICE DE BASE 2€/habitant	SERVICE COMPLEMENTAIRE Montant travaux HT	SERVICE COMPLEMENTAIRE 4% du total HT	TOTAL coût commune	Prise en charge CCLG
1	047	Berrac	104	208 €	14 254,24 €	570.17 €	778 €	555 €
2	066	Brugnens	267	534 €	49 464,03 €	1978.56 €	2513 €	1927 €
3	078	Castelnau-d'Arbieu	243	486 €		€	486 €	
4	82	Castéra-Lectourois	357	714 €	34 263,41 €	1370.54 €	2085 €	1335 €
5	085	Castet-Arrouy	193	386 €	9 808,20 €	392.33 €	778 €	382 €
6	101	Céran	225	450 €			450 €	
7	102	Cézan	225	450 €	13 385,04 €	535.40 €	985 €	521 €
8	131	Flamarens	152	304 €	14 096,30 €	563.85 €	868 €	549 €
9	146	Gimbrède	287	574 €	24 626,05 €	985.04 €	1559 €	959 €
10	150	Goutz	211	422 €	7 916,79 €	316.67 €	739 €	308 €
11	176	Lagarde-Firmacon	124	248 €	22 342,90 €	893.72 €	1142 €	870 €
12	188	Lamothe-Goas	79	162 €			162 €	
13	417	La Sauvetat	380	760 €			760 €	
14	345	La Romieu	590	1 180 €	16 741,30 €	669.65 €	1850 €	652 €
15	195	Larroque Engalin	51	102 €	7 672,85 €	306.91 €	409 €	299 €
16	239	Marsolan	469	938 €	66 500,92 €	2660.04 €	3598 €	2591 €
17	241	Mas d'Auvignon	177	354 €	13 961,87 €	558.47 €	912 €	544 €
18	253	Miradoux	509	1 018 €	8 758,00 €	350.32 €	1368 €	341 €
19	255	Miramont-Latour	166	332 €			332 €	
20	286	Montestruc-sur-Gers	716	1 432 €			1 432 €	
21	306	Pauilhac	667	1 334 €	25 795,51 €	1031.82 €	2366 €	1005 €
22	311	Pergain-Taillac	306	612 €	16 585,73 €	663.43 €	1275 €	646 €
23	314	Peyrecave	77	154 €			154 €	
24	318	Pis	115	230 €			230 €	
25	320	Plieux	140	280 €	22 981,48 €	919.26 €	1199 €	895 €
26	328	Pouy-Roquelaure	128	256 €	9 665,01 €	386.60 €	643 €	377 €
27	329	Préchac	174	348 €	34 843,42 €	1393.74 €	1742 €	1357 €
28	337	Puységur	76	152 €			152 €	
29	341	Réjaumont	244	488 €			488 €	
30	364	St Avit-Frandat	101	202 €	13 932,60 €	557.30 €	759 €	543 €
31	395	Sainte-Mère	219	438 €			438 €	
32	405	Sainte-Radegonde	186	372 €	15 924,90 €	637 €	1009 €	620 €
33	391	St-Martin de Goyne	132	264 €	14 325,26 €	573.01 €	837 €	558 €
34	396	Saint-Mézard	227	454 €	26 915,43 €	1076.62 €	1 531 €	1049 €
35	429	Sempesserre	299	598 €	30 478,70 €	1219.15 €	1 817 €	1187 €
36	441	Taybosc	62	124 €	11 403,94 €	456.16 €	580 €	444 €
37	442	Terraube	376	752 €	54 335,05 €	2173.40 €	2 925 €	2117 €
			9056	**18 112 €**	**580 978,93 €**	**23 239.16 €**	**41 351.16 €**	**22 633.45 €**

⑥ – Services à la population

6.1. Aire d'accueil des gens du voyage

En 2020, le taux d'occupation moyen est de 44% et évolue entre 24.50% à 50% selon les mois.

6.2. Ecole de musique

Nombre d'élèves : 207 à la rentrée 2020.
Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire : 140
28 communes du territoire sont représentées.

L'école de musique est restée fermée durant toute la période de confinement, et ce jusqu'aux vacances d'été.
Pour rappel, durant la période de confinement, les enseignants ont continué à dispenser des cours en visio (via skype, whatsapp, messenger……..) sur la base du volontariat, puisque ceux-ci avaient été placés en arrêté ASA (Autorisation Spéciale d'Absence), et avec les élèves qui le souhaitaient et le pouvaient. Les cours ont été bien suivis par les élèves (un peu moins avec les adultes qui privilégiaient et préféraient attendre un retour en présentiel), et très appréciés par les parents.
De ce fait, et compte tenu de la situation, l'appel de cotisation du 3ème trimestre, n'avait pas été effectué. Les familles qui avaient payé l'année scolaire entière, ont eu droit à un avoir pour la rentrée 2020.
Au mois de juin, il n'y a pas eu d'inscriptions physiques, comme les années passées, mais uniquement par mail ou téléphone. Par conséquence, il y a eu moins d'inscriptions que les années précédentes.
Le nombre d'inscrits à la rentrée de septembre 2020 était de 207 élèves avec 54 adultes dans les effectifs, dont 4 extérieurs à la communauté de communes.
18 enfants bénéficient du tarif mis en place pour les familles qui bénéficiaires de l'ARS. Les élèves sont répartis sur 28 communes du territoire.

Sur les 140 heures budgétisées, 128 heures de cours réparties comme suit :
- 13 heures de direction administrative
- 20 heures de formation musicale (dont éveil, initiation et chorale adultes)
- 5 heures de pratiques collectives
- 90 heures de cours instrumentaux individuels

Au mois de septembre 2020, les cours ont pu reprendre normalement, dans le respect du protocole sanitaire proposé par le directeur, et validé par la direction et les élus. Malheureusement, ce fut de courte durée, puisque dès le retour des vacances de Toussaint, les écoles de musique devaient à nouveau rester fermées. Là encore, et malgré l'arrêté ASA, tous les enseignants ont assuré la continuité pédagogique à distance avec leurs élèves.

Nayan Margarit (Elève au CRR de Toulouse en 3ème cycle spécialisé en Percussions classiques, batterie et cursus de jazz) remplace Anthony Viandier pour les cours de percussions, parti à l'étranger dans le cadre d'un échange Erasmus.
Jean-François Bergan a donné sa démission le 1er octobre 2020 en raison d'un cumul d'activités trop important. Il a été remplacé par Bertrand Hardel pour les cours de guitare (1er prix de guitare et musique de chambre à l'ENM de Gennevilliers). Il nous vient de Périgueux.
Jeanne BRISSON qui attend un heureux événement, a fait savoir qu'elle serait en congés de maternité après les vacances d'hiver, et qu'elle ne reprendra pas les cours par la suite, pour se consacrer à l'éducation de ses enfants. C'est Marie-Florence Ricard, 1er prix au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, qui l'a remplacée.

En raison de la crise sanitaire et du reconfinement, aucun projet, concert ou encore examen, évaluation…..n'a pu avoir lieu sur l'année 2020-2021.

6.3. Bâtiments scolaires

La Lomagne Gersoise s'est vue confier la tâche d'engager les projets d'investissement des écoles élémentaires des deux bourg-centres de Fleurance et Lectoure, représentant 20 classes à elles deux et près de 7 M d'€ d'investissement.

Engagés en 2019, les marchés de travaux se poursuivent sur les deux sites avec une prévision de livraison retardée en raison de l'épisode de COVID19. La mise à disposition a été différée au 4 janvier 2021 pour l'école Robert CASTAING et à la rentrée de septembre 2021 pour l'école Louis MONGE.

6.4. Offre de santé

Pôle de santé à Lectoure

En lien avec l'association des professionnels de santé du Lectourois, la Lomagne Gersoise poursuit sa politique active et incitative pour lutter contre la désertification médicale et accompagne la structuration du réseau de professionnels sur le Lectourois en portant le projet immobilier en plein cœur de ville, et en redonnant une nouvelle vie à l'école Gambetta.

Pour ce projet de 715 k€ HT, les travaux ont été engagés en mai 2019 et réceptionnés en août 2020, avant une mise à disposition immédiate aux praticiens.

Le récapitulatif des attributions de marchés 2020 est en ligne sur notre site : www.lomagne-gersoise.com/Recapitulatifs-annuels-attribution

Pour élaborer l'ensemble de ces projets et actions, les différentes commissions thématiques se sont réunies 17 fois en 2020 :

COMMISSIONS	Nombre de réunions
Affaires générales – avant juin 2020	2
Finances – après juin 2020	2
Aménagement du territoire	2
Commerce Artisanat Agriculture	2
Développement économique, Emploi et Innovation	3
Environnement, Développement durable, GEMAPI	1
Habitat et Urbanisme	1
Services à la population	1
Tourisme et Attractivité du territoire	1
Voirie	2
TOTAL	**17**

RESUME DES PROJETS MENES

DETAIL DES DOMAINES D'INTERVENTION
DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Commission	Objet
Environnement - Développement durable - GEMAPI	Assainissement non collectif (SPANC) Ordures Ménagères GEMAPI
Voirie d'intérêt communautaire et service commun	Voirie – Service commun
Aménagement du territoire	Transport à la Demande SCoT Désenclavement Numérique
Finances	Budget Finances (Fonds de concours) Fiscalité (Pacte fiscal)
Tourisme et Attractivité du territoire	Animation touristique Attractivité territoire Entretien Randonnée
Services à la population	Ecole de musique Maisons de Santé Pluridisciplinaire Réflexion services à la population (enfance)
Développement économique, Emploi & Innovation	Animation économique Immobilier d'entreprises (Pépinière - LIR) Relation avec les acteurs économiques
Commerce - Artisanat - Agriculture	Commerces Artisanat Agriculture
Habitat et Urbanisme	Urbanisme Politiques de l'habitat Aire d'accueil des Gens du voyage

2. Actions de communication

- En commun
- Supports de communication numérique
- Vœux de la Lomagne Gersoise
  janvier 2020

JOURNAL EN COMMUN

En 2020, 1 numéro du journal est paru : le n°50 en décembre.

Les sujets dans En Commun n°50 :

- A la une : Renouvellement la Lomagne Gersoise en 2020
- Hommage à Guy Verdier
- Economie – de nouveaux espaces de travail : le Laboratoire d'Innovation Rurale et l'espace coworking à la pépinière
- Filère bio : ASAN Bio et Bioccitanie
- Les grands travaux : groupes scolaires à Fleurance et Lectoure,
- Initiatives : l'accès Internet à Très Haut Débit : Gers Numérique poursuit l'aménagement du territoire.

En encart : La Lomagne Gersoise en 2020 et l'équipe des agents communautaires

En Commun n° 50 en ligne :
www.lomagne-gersoise.com/IMG/pdf_N50_decembre_2020.pdf

Le journal est en ligne sur : www.lomagne-gersoise.com/Journal-En-commun

et la revue de presse 2020 sur :
www.lomagne-gersoise.com/Revue-de-presse-2020

SUPPORTS DE COMMUNICATION NUMERIQUE

En 2020, la Lomagne Gersoise gère et met à jour 2 sites web

- www.lomagne-gersoise.com : le site institutionnel

Politique de protection des données :
www.lomagne-gersoise.com/Protection-des-donnees

- www.pole21.com : le site économique

Depuis septembre 2015, la Lomagne Gersoise anime une page facebook : www.facebook.com/LomagneGersoise

Le principe : un post par jour sur une actualité de la communauté ou du territoire.
La page est en lien avec d'autres pages du territoire (collectivités territoriales, villes, OT Gascogne Lomagne, entreprises…)
L'objectif assigné à cette communication est qu'elle apporte l'information la plus pratique et utile possible et rende service à ceux qui la lisent.
Fin décembre 2020, 1212 personnes suivaient la page facebook Lomagne Gersoise.

Depuis octobre 2017, la page Emplois de la Lomagne Gersoise www.facebook.com/LomagneGersoiseEmplois a été ouverte pour relayer spécifiquement les offres d'emploi du territoire. Fin décembre 2020, 400 personnes suivaient la page Lomagne Gersoise Emplois.

Présentation des vœux de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise
Salle Eloi Castaing à Fleurance, le mardi 14 janvier 2020

Déroulement :

Accueil

Interventions :

1 – **Emilie MUNOZ-DENNIG**, Maire de Fleurance – Accueil

2 – **Jean-Louis CASTELL**, Président de la Lomagne Gersoise
Retour sur les réalisations de la Lomagne Gersoise

Cocktail

La Lomagne Gersoise présentait ses vœux mardi 14 janvier 2020 à 18h30, à la salle Eloi Castaing à Fleurance.

A cette cérémonie ont été invités tous les élus, entreprises, associations et habitants du territoire, et les partenaires institutionnels de la communauté. Environs 150 personnes y ont assisté.

A cette occasion, le Président Jean-Louis CASTELL est revenu sur les projets et les services pilotés par la communauté de communes depuis 2014.

Economie, tourisme, aménagement du territoire, urbanisme, habitat, environnement, gestion de l'eau, bâtiments scolaires, école de musique… sont autant de domaines où la communauté de communes exerce et développe des compétences qui ont un impact sur notre cadre de vie.

Pour mettre en œuvre les .compétences qu'elle exerce, la Lomagne Gersoise a mis la concertation au cœur de sa gouvernance, en coordonnant ses actions avec ses partenaires institutionnels et en impliquant les acteurs économiques du territoire.

II - INDICATEURS D’ACTIVITES

1. Activité statutaire

- Réunions de l’Assemblée Communautaire,
  dates, ordres du jour

- Réunions de Commissions,
  dates, ordres du jour

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2020

N°	Réunion	Date	Lieu	Fréquentation				Nb de délibérations
				Présents	Représentés	Absents	Total	
1	Bureau	03/02/2020	Fleurance	10	1	5	16	3
2	Conseil	10/02/2020	Fleurance	50	8	10	68	13
3	Bureau	24/02/2020	Fleurance				16	0
4	Conseil	02/03/2020	Fleurance	52	6	10	68	30
5	Conseil	15/07/2020	Sempesserre	68	0	0	68	9
6	Bureau	22/07/2020	Fleurance				12	0
7	Conseil	29/07/2020	Brugnens	68	0	0	68	28
8	Bureau	26/08/2020	Fleurance				12	0
9	Conseil	02/09/2020	Sainte-Mère	62	2	4	68	11
10	Bureau	14/10/2020	Fleurance	11	0	1	12	4
11	Conseil	28/10/2020	Castelnau d'Arbieu	52	10	6	68	11
12	Bureau	17/11/2020	Fleurance	12	0	0	12	4
13	Conseil	09/12/2020	Castéra-Lectourois	55	8	5	68	10
14	Bureau	15/12/2020	Fleurance	11	0	1	12	6
				Total des délibérations prises				**123**

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2020

N°	Réunion	Date	Thème	Intitulé
1	Bureau	03/02/2020	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Personnels communautaires – Modification du tableau des effectifs
			SERVICES AUX POPULATIONS	Enfance jeunesse – Attribution de la prestation d'étude d'opportunité et de faisabilité de la gestion des compétences enfance jeunesse à l'échelle du territoire communautaire.
			EQUIPEMENTS ET TRAVAUX COMMUNAUTAIRES	Laboratoire d'Innovation Rurale – Attribution des marchés de travaux pour la réalisation de l'entrée par la rue Pasteur et la cour intérieure.
2	Conseil	10/02/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 09 décembre 2019
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 26 novembre 2019
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Débat d'Orientations Budgétaires 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Indemnité de conseil au Receveur municipal
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Finance Attribution de fonds de concours
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Finance – Fixation des attributions de compensation provisoires
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du rapport d'activités 2019 de l'EPIC « Office de tourisme Gascogne Lomagne » et fixation de la subvention d'exploitation pour l'année 2020
			ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	Gestion de l'eau – Avis sur le projet de SAGE Neste et Rivières de Gascogne
			AMENAGEMENT DE L'ESPACE MOBILITE	Transport à la demande – Modification de la grille de tarif.
			TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Laboratoire d'Innovation Rurale - Signature d'avenants aux marchés de travaux
			TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Création d'un groupe scolaire sur la commune de Lectoure - Signature d'avenants aux marchés de travaux
			DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Coopération – Validation du protocole d'accord au titre du Territoire d'Industrie Gers - Tarn & Garonne
			HABITAT & URBANISME	Commission Intercommunale d'Accessibilité – Approbation du rapport d'activités 2018-2019
3	Bureau	24/02/2020	Pas de délibération	
4	Conseil	02/03/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 10 février 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 03 février 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Compte-rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budgets – Approbation des comptes de gestion du Receveur pour l'exercice 2019
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budgets – Vote du compte administratif 2019 « Budget Général »

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2020

			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Affectation budget général 2019
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budgets – Vote du compte administratif 2019 « Ateliers Relais »
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Affectation budget Ateliers relais 2019
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budgets – Vote du compte administratif 2019 « Ateliers Relais - BIOCCITANIE »
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Affectation budget BIOCCITANIE 2019
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budgets - Vote du compte administratif 2019 « Assainissement »
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Affectation budget Assainissement
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budgets – Vote du compte administratif 2019 « Lotissements ZA »
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Affectation budget Lotissements ZA
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – FISCALITE	Fixation des taux de taxes locales 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – FISCALITE	Fixation du taux de TEOM pour le SIDEL pour 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	FISCALITE – Fixation du produit 2020 de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Vote du budget général 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Vote du budget annexe « Ateliers Relais » 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Vote du budget annexe « Assainissement » 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Vote du budget annexe « Lotissements ZA » 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Vote du budget annexe « Atelier Relais BIOCCITANIE » 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	BUDGET – Participations 2020 au syndicat mixte Gers Numérique
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Projet d'absorption de la SPL "Languedoc Roussillon Agence de Développement" (LRAD) par la SPL "Midi Pyrénées Construction" (MPC)
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Projet de modification statutaire de la SPL MPC
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	PERSONNELS – Modification du tableau des effectifs communautaires
			ENVIRONNEMENT – SPANC	Adoption du rapport 2019 sur le prix et la qualité du SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
			SERVICES AUX POPULATIONS	Pôle de santé de Lectoure – Fixation des redevances d'occupation et provisions pour charges

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2020

			TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Création d'un pôle de santé sur la commune de Lectoure - Signature d'avenants aux marchés de travaux
			TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Ecole de Fleurance – Signature d'un protocole transactionnel
5	Conseil	15/07/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 02 mars 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Compte-rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Election du Président
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Détermination du nombre de Vice-présidents
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Election des Vice-présidents
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Détermination du nombre de membres du Bureau
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Election des membres et installation du Bureau
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Délégation d'attribution au Président et au Bureau
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Dégrèvement exceptionnel au profit des entreprises de taille petite ou moyenne de secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire
6	Bureau	22/07/2020	Pas de délibération	
7	Conseil	29/07/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 15 juillet 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Constitution des commissions thématiques communautaires
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Election des membres de la commission "Appels d'Offres et Marchés Publics"
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Organisation des conditions de dépôts de liste pour la commission d'ouverture des plis des procédures de délégation de service public
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Elections des délégués communautaires au SIDEL
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Elections des délégués communautaires au PETR PORTES de Gascogne
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Elections des délégués communautaires au SCoT de Gascogne
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Elections des délégués communautaires au Syndicat Mixte des 3 Vallées
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Elections des délégués communautaires au Syndicat Mixte SYGRAL
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Elections des délégués communautaires au Syndicat Gers Numérique

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2020

			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Désignation de représentant au Comité National d'Actions Sociales (CNAS)
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Désignation de représentant à Gers Développement
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Désignation de représentant – SPL ARAC OCCITANIE
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Désignation de représentant – SPL AREC OCCITANIE
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Désignation de représentant – SPL AD'OCC
			TOURISME ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	Office de tourisme communautaire - Désignation des représentants à l'EPIC "Office de tourisme Gascogne Lomagne"
			HABITAT & URBANISME	Renouvellement de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Renouvellement de la commission locale d'évaluation des transferts de charges
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Autorisation de poursuites et conditions de recouvrement des produits locaux
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Décision modificative
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Fixation du montant des indemnités de fonction du Président de la communauté de communes
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Fixation du montant des indemnités de fonction de Vice-présidents de la communauté de communes
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Attribution de fonds de concours
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Modalités d'attribution de la prime exceptionnelle COVID 19
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Atelier relais BIOCCITANIE - Attribution des marchés de travaux
			TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Création d'un groupe scolaire à Lectoure - Signature d'avenants aux marchés de travaux
			TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Création d'un groupe scolaire à Fleurance - Signature d'avenants aux marchés de travaux
			TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Voirie – Subvention au titre du fonds de solidarité pour les dégâts causés par les précipitations du 25 juin 2020
8	Bureau	26/08/2020	Pas de délibération	
9	Conseil	02/09/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 29 juillet 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Compte rendu des décisions du Président prises par Délégation du Conseil
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Renouvellement de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2020

			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Election des membres de la commission "Délégation de Services Publics"
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Désignation d'un représentant à la commission consultative du SDEG
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance et mise en place de la conférence des maires
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Renouvellement volontaire du conseil de développement de la Lomagne Gersoise
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Fixation des modalités d'application du droit à la formation
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Dispositifs d'aide pour l'implantation de médecins - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des professionnels de santé du Lectoure pour l'organisation des universités d'été " la médecine du futur"
			HABITAT & CADRE DE VIE	Aire d'accueil des gens du voyage – Modification du règlement intérieur
			EQUIPEMENTS ET TRAVAUX COMMUNAUTAIRES	Création d'un pôle de santé sur la commune de Lectoure - Avenant aux marchés de travaux
10	Bureau	14/10/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Marchés Publics – Pont d'Aurenque – Attribution du marché de travaux
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Finances – Pont d'Aurenque – Plan de financement prévisionnel Tranche 2
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Finances – Pont d'Aurenque – Plan de financement prévisionnel global de l'opération
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Communication – Open DATA – signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Départemental du Gers pour la consultation, la mise à jour et l'exploitation de la Banque de Données Territoriales
11	Conseil	28/10/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 02 septembre 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 14 octobre 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Désignation de représentant – SPL AREC OCCITANIE
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Personnels communautaires – Extension du RIFSEEP aux cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens territoriaux
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Modification de la décision D2020- 21 portant attribution des fonds de concours exceptionnel COVID-19
			DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Aides économiques – Signature d'une convention tripartite avec l'Etat et la Region pour l'abondement du fonds de solidarité nationale volet 2
			DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Immobilier d'entreprises – Fixation des tarifs et redevances du Laboratoire d'Innovation Rurale et de l'espace de co-working de la pépinière d'entreprises
			HABITAT & CADRE DE VIE	Aire d'accueil des gens du voyage – Modification du règlement intérieur
			EQUIPEMENTS ET TRAVAUX COMMUNAUTAIRES	Création d'un groupe scolaire à Lectoure - Signature d'avenants aux marchés de travaux
			EQUIPEMENTS ET TRAVAUX COMMUNAUTAIRES	Création d'un groupe scolaire à Fleurance - Signature d'avenants aux marchés de travaux

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2020

12	Bureau	17/11/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Personnels communautaires – Modification du tableau des effectifs communautaires
			DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Aides directes COVID – Signature d'une convention la Région Occitanie pour la création d'un volet 3 "loyers" au dispositif "L'OCCAL"
			HABITAT ET URBANISME	OPAH – Lancement d'une étude pré-opérationnelle pour le renouvellement de l'OPAH en Lomagne Gersoise et adoption du plan de financement prévisionnel
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	COMPTABILITE – Modification de la délibération du 12 mai 2009 portant création d'une régie de recettes pour l'aire d'accueil des gens du voyage
13	Conseil	09/12/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 28 octobre 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 17 novembre 2020
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Autorisation d'engagement, de liquidation, de mandatement des dépenses avant le vote du budget primitif 2021
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget général et le budget annexe "assainissement non collectif"
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Décisions modificatives
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Finance – Fixation des attributions de compensation liées à l'utilisation du service commun
			TOURISME ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	Office de tourisme communautaire – Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'EPIC "Office de tourisme Gascogne Lomagne 2021-2023
			TOURISME ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	Office de tourisme communautaire – Désignation des membres du Conseil de Développement de l'EPIC "Office de Tourisme Gascogne Lomagne
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Modification de la décision D2020-21 portant attribution de fonds de concours exceptionnel COVID-19
14	Bureau	15/12/2020	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Marchés Publics – Attribution du marché de prestation pour la mission d'ingénierie et de gestion d'un site potentiellement pollué (projet de terrains familiaux locatifs)
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Marchés Publics – Attribution du marché de prestation pour l'élaboration des dossiers d'autorisations administratives des aménagements hydrauliques des barrages écrêteurs sur les ruisseaux du Cussé et de la Caouette sur la commune de Fleurance
			JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Marchés Publics – Acquisition d'un tracteur agricole et équipements et équipements de broyage pour l'entretien des sentiers de randonnée
			DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INNOVATION ET EMPLOI	FabLab communautaire - Acquisition de l'équipement "concept cube"
			HABITAT URBANISME - OPAH	Modification du plan de financement prévisionnel d'une étude pré-opérationnelle pour le renouvellement de l'OPAH en Lomagne Gersoise
			HABITAT URBANISME - OPAH	Demande de subvention LEADER pour l'étude pré-opérationnelle pour le renouvellement de l'OPAH en Lomagne Gersoise

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2020

COMMISSIONS	Date	Lieu	ORDRE DU JOUR
Affaires générales	27/01/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Fonds de concours : avis sur les demandes de fonds de concours ; • Budget : présentation des premiers éléments du DOB (rétrospective) ; • Personnels communautaires ; • Questions diverses
	19/02/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Finances : Avis sur les demandes de fonds de concours ; • Budget : Présentation des projets de comptes administratifs et budgets primitifs ; • Questions diverses.
Finances	28/09/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Mise en place de la commission thématique : - Composition de la commission ; - Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; - Mode de travail et organisation des réunions ; - Présentation des éléments budgétaires 2020 ; - Présentation des principaux thèmes d'intervention de la commission ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	02/11/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Détermination des critères d'attribution des fonds de concours 2021-2026 ; • Point budgétaire 2020 ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Aménagement de l'espace, et du territoire communautaire, mobilité	29/01/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Présentation de la réforme tarifaire de la Région pour le TAD • Point d'avancement sur les orientations du SCoT de Gascogne • Questions diverses.
	30/09/2021	Siège Lomagne Gersoise	• Mise en place de la commission thématique : - Composition de la commission ; - Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; - Mode de travail et organisation des réunions ; - Présentation des principaux thèmes d'intervention de la commission ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Commerce Artisanat Agriculture	20/02/2020	Pépinière Lectoure	• Aides directes - Point d'étape et bilan du FISAC • Animation et relations avec les acteurs économiques - Partenariat avec la Chambre d'Agriculture • Agriculture : - Avancement de la démarche ASAN Bio - Retour sur l'AG de l'association du Melon de Lectoure • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)
	09/10/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Mise en place de la commission thématique : - Composition de la commission ; - Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; - Mode de travail et organisation des réunions ; - Présentation des principaux thèmes d'intervention de la commission ; - Etat d'avancement des projets et démarches en cours • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2020

Développement économique, Emploi et Innovation	04/03/2020	Pépinière Lectoure	• Immobilier d'entreprises : - Etat d'avancement du Laboratoire d'Innovation Rurale ; - Point Pépinière d'entreprises et foncier ZAE ; • Emploi : - Préparation du Forum du Recrutement – 02 avril • Innovation et animation économique : - Avancement de la démarche « Territoire d'Industrie » - Présentation de l'édition 2020 de la Semaine de l'Industrie - du 30 mars au 04 avril • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)
	30/09/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Mise en place de la commission thématique : - Composition de la commission ; - Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; - Mode de travail et organisation des réunions ; - Présentation des principaux thèmes d'intervention de la commission ; - Etat d'avancement des projets et démarches en cours • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	13/10/2020	Pépinière Lectoure	• Visite de la pépinière d'entreprises / présentation de l'aménagement de l'espace co-working ; • Partenariat avec Gers Développement ; • Présentation du Plan de Relance (volet économique) ; • Avis sur le repositionnement du fond d'aide « L'OCCAL » ; • Avis sur la tarification du LIR et de l'offre de l'immobilier d'entreprises ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Environnement Développement durable GEMAPI	13/10/2020	Pépinière Lectoure	• Mise en place de la commission thématique : - Composition de la commission ; - Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; - Mode de travail et organisation des réunions ; - Présentation des principaux thèmes d'intervention de la commission ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Habitat et Urbanisme	25/09/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Mise en place de la commission thématique : - Composition de la commission ; - Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; - Mode de travail et organisation des réunions ; - Présentation des principaux thèmes d'intervention de la commission ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Services à la population	24/09/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Mise en place de la commission : - Composition de la commission ; - Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; - Mode de travail et organisation des réunions ; • Proposition de mise en place de groupes de travail thématiques ; • Point d'avancement des projets et démarches en cours ; • Question diverse (à l'initiative des membres de la commission)

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2020

Tourisme et Attractivité du territoire	22/09/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Mise en place de la commission thématique : - Composition de la commission ; - Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; - Mode de travail et organisation des réunions ; • Proposition de thèmes d'intervention : - Manifestation d'intérêt communautaire ; - Signalétique ; - Chemins de randonnée et voie équestre ; - Développement de la mobilité douce / coopération avec le PETR Portes de Gascogne ; - « Zone sud » du territoire communautaire ; - Internet ; • Avis sur la composition du conseil de développement de l'EPIC Gascogne Lomagne ; • Question diverse (à l'initiative des membres de la commission).
Voirie d'intérêt communautaire	08/10/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Mise en place de la commission thématique : - Composition de la commission ; - Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; - Mode de travail et organisation des réunions ; - Présentation des principaux thèmes d'intervention de la commission ; • Point d'avancement des programmes de voirie ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	21/10/2020	Siège Lomagne Gersoise	• Point d'avancement du programme de voirie d'intérêt communautaire ; • Proposition et choix du programme d'investissement 2021. • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).

2. Eléments statutaires

- Délégués communautaires
- Périmètre
- Statuts

DELEGUES COMMUNAUTAIRES EN 2020

Avant les élections municipales et intercommunales de juin 2020 :

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
BERRAC	Philippe AUGUSTIN	Sébastien BIASIOLO
BRUGNENS	Pierre COMBEDOUZON	Claude DUPUY
CADEILHAN	Edouard SCHMIDT	Laurent ROUVIERE
CASTELNAU D'ARBIEU	Olivier TARBOURIECH	Claude MASSON
CASTERA LECTOUROIS	Guy VERDIER	Alain VACQUE
CASTET ARROUY	Robert LAFFOURCADE	Jean-Louis BETTIN
CERAN	François BOUCHARD	Arlindo DE CARVALHO
CEZAN	Bernard SANCHEZ	Sophie TOQUE
FLAMARENS	Xavier BALLENGHIEN	Charles HOCHET
FLEURANCE	Michel ARMENGOL	
	Gérard AURET	
	Grégory BOBBATO	
	Charlette BOUE	
	Jean-Louis CASTELL	
	Isabelle DUBORD	
	Pierre LASCOMBES	
	Brigitte LAURENTIE-ROUX	
	Christine LLOAN-RAYNARD	
	Robert LODA	
	Bruno MATTEL	
	Elisabeth MOREAU	
	Emilie MUNOZ DENNIG	
	Gilbert PEDRA	
	Gérard SALON	
	Raymond VALL	
	Simone VIRELAUDE	
GAVARRET sur AULOUSTE	Eric BIZ	
GIMBREDE	Alain DUMEAUX	André ZAMPROGNO
GOUTZ	Eric LABORDE	Jean-Pierre DUGROS
LAGARDE FIMARCON	Ghislaine POIRETTE	Pierre SERPINSKI
LALANNE	Pierre CAUBET	Séverine BONNEFOUS
LAMOTHE GOAS	Alain SCUDELLARO	Nicole CAMPGUILHEM
LA ROMIEU	Denis DELOUS	Nicole DUGOUJON
LARROQUE ENGALIN	Georges COURTES	Jean CADEOT
LA SAUVETAT	Marie-Pierre CUSINATO	Robert ERTA
LECTOURE	Andrée ANTICHAN	
	Denis CASTAGNET	
	Sylvie COLAS	
	Gérard DUCLOS	
	Claude DUMAS	
	Juliane FAGET	
	Hélène MARTI	
	Pierre-Luc PELLICER	
	Arnaud PICCHETTI	
	Jean-Jacques TOSCA	

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
MARSOLAN	Dominique GONELLA	Jean-Pierre LABADIE
MAS D'AUVIGNON	Max ROUMAT	Martine ESTEVE
MIRADOUX	Suzanne MACABIAU	Patrick CANDELON
MIRAMONT LATOUR	Patrick de LARY	Raymond SCHERMACK
MONTESTRUC sur GERS	Janine SAVONET	Daniel GIRAUDO
PAUILHAC	Patrice SUAREZ	Stéphane CARNEIRO
PERGAIN TAILLAC	Gisèle MUTTI	Christian BOUCHER
PEYRECAVE	Guy BOURRASSET	Caroline REMONDI JOHNSON
PIS	Josiane LAGARDERE	David HOUY
PLIEUX	Maryse CLAVERIE	Mickaël EYMARD
POUY ROQUELAURE	Claire BOLZER	Jean-Pierre PHILIPPE
PRECHAC	Ginette SENAT	Pierre THAURIGNAC
PUYSEGUR	Danièle GUILBERT	Pierre LAGORCE
REJAUMONT	Patricia PAILLARES	Didier CARTIE
SAINT AVIT FRANDAT	Serge PIVETTA	Rémi LABOUP
SAINT MARTIN DE GOYNE	Alain DABOS	Martine LATOUR
SAINT MEZARD	Serge ROUX	Thierry MANISSOL
SAINTE MERE	Philippe BATTISTON	Jacques FAVE
SAINTE RADEGONDE	Francis BARELLA	Jacques de GRAEVE
SEMPESSERRE	Philippe BLANCQUART	Elisabeth DELPUECH
TAYBOSC	Simon SAINT-MARTIN	Laurence Pascale MARES
TERRAUBE	Jean-Laurent FOURNEL	Patricia BERTOUMESQUE
URDENS	Roland MARAGNON	Michel RINALDO

DELEGUES COMMUNAUTAIRES EN 2020

Après les élections municipales et intercommunales de juin 2020 :

communes	délégués titulaires	délégués suppléants
BERRAC	Philippe AUGUSTIN	David SOUBIRAN
BRUGNENS	Jean-Jacques SANGALLI	Claude DUPUY
CADEILHAN	Edouard SCHMIDT	Laetitia BUSSET
CASTELNAU-D'ARBIEU	Olivier TARBOURIECH	Emmanuel CIAPA
CASTERA-LECTOUROIS	Michel PASCAU	Francis DULIN
CASTET-ARROUY	Robert LAFFOURCADE	Jean-Louis BETTIN
CERAN	François BOUCHARD	Philippe TERRAIL
CEZAN	Bernard SANCHEZ	Philippe STARCK
FLAMARENS	Dominique BLANC	Jean-Pascal LAFFONT
FLEURANCE	Ronny GUARDIA-MAZZOLENI Monique DE BRITO Georges BOUE Aimée PARAROLS Jean SAINT-SUPERY Brigitte LAURENTIE-ROUX Gérard SALON Simone VIRELAUDE Bernard DUTILH Nancy MAZZARGO Christian MOTTA Sabah MERZAK Grégory BOBBATO Patricia MATTIUZZO Robert LODA Jean-Louis CASTELL Corinne SAUVETRE-GUERIN	
GAVARRET-SUR-AULOUSTE	Eric BIZ	Sandrine CORAS
GIMBREDE	Florence CHEBASSIER	André ZAMPROGNO
GOUTZ	Eric LABORDE	Jean-Pierre DUGROS
LAGARDE-FIMARCON	Christian MANABERA	Jean-Pierre BOUE
LALANNE	Pierre CAUBET	Nathalie IVETON
LAMOTHE-GOAS	Alain SCUDELLARO	Serge STERN
LA ROMIEU	Thierry CAMBOURNAC	Colette CECEILLE
LARROQUE-ENGALIN	René CARPENTIER	Eliane DELPORTE
LA SAUVETAT	Claude POLES	Françoise POLES
LECTOURE	Xavier BALLENGHIEN Valérie MANISSOL Daniel GOBATTO Marilyne LARROUX Bernard THORE Marie-Hélène LAGARDERE Joël VAN DEN BON Kathy VIGNAUX-SCHWEITZER Julien PELLICER Sylvie COUDERC	

communes	délégués titulaires	délégués suppléants
MARSOLAN	Dominique GONELLA	Jean-Pierre LABADIE
MAS D'AUVIGNON	Max ROUMAT	Guy BRUNET
MIRADOUX	Jérémy LAGARDE	Alain POMARES
MIRAMONT-LATOUR	Jessica DARROUX	Nadine ROUFFET
MONTESTRUC-SUR-GERS	Janine SAVONET	Lilian LALANNE
PAUILHAC	Patrice SUAREZ	Stéphane CARNEIRO
PERGAIN-TAILLAC	Chantal DUBEDAT	Gisèle MUTTI
PEYRECAVE	Caroline REMONDI-JOHNSON Christian MAUROY (*octobre 2020*)	Christian MAUROY Bruno CALAO (*octobre 2020*)
PIS	Alain MARES	David HOUY
PLIEUX	Maryse CLAVERIE	Bernard PONTISSO
POUY-ROQUELAURE	Karine JACKSON	Aurélie CAZAUBON
PRECHAC	Pierre PELLEFIGUE	Pierre THAURIGNAC
PUYSEGUR	Danièle GUILBERT	Jean-François DUCLOS
REJAUMONT	Didier CARTIE	Ghislaine COUDERC
SAINT-AVIT-FRANDAT	Serge PIVETTA	Christian CABALLÉ
SAINT-MARTIN DE GOYNE	Alain DABOS	Fabienne LARNICOL
SAINT-MEZARD	Thierry MANISSOL	Vincent ZAMBONINI
SAINTE-MERE	Philippe BATTISTON	Benoît DUGOUJON
SAINTE-RADEGONDE	Francis BARELLA	Jacques de GRAEVE
SEMPESSERRE	Philippe BLANCQUART	Frédéric GARDEIL
TAYBOSC	Pascale MARES	Nicolas SAINT-MARTIN
TERRAUBE	Pierre LAFFARGUE	Roseline VINCENT
URDENS	Roland MARAGNON	Marie-France MALLOT

PERIMETRE ET POPULATION

Le périmètre communautaire comprend 43 communes.

Populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2020
Insee, Recensement de la population 2017

Communes	Superficie en km²	Population dernier recensement
Berrac	7,99	104
Brugnens	13,45	267
Cadeilhan	8,43	142
Castelnau-d'Arbieu	16,34	243
Castéra-Lectourois	18,86	357
Castet-Arrouy	8,04	193
Céran	10,74	225
Cézan	12,22	225
Flamarens	14,36	152
Fleurance	43,32	6 132
Gavarret-sur-Aulouste	8,38	144
Gimbrède	25,0	287
Goutz	8,46	211
Lagarde-Fimarcon	8,85	124
Lalanne	5,55	140
Lamothe-Goas	7,18	81
Larroque-Engalin	6,16	51
La Romieu	27,48	590
La Sauvetat	27,71	380
Lectoure	84,93	4027
Marsolan	26,1	469
Mas-d'Auvignon	13,74	177
Miradoux	34,58	509
Miramont-Latour	9,77	166
Montestruc-sur-Gers	16,31	716
Pauilhac	25,3	667
Pergain Taillac	19,4	306
Peyrecave	5,1	77
Pis	5,36	115
Plieux	12,3	140
Pouy-Roquelaure	11,0	128
Préchac	12,79	174
Puységur	7,26	76
Réjaumont	13,60	244
Saint-Avit-Frandat	7,6	101
Saint-Martin-de-Goyne	5,60	132
Saint-Mézard	15,11	227
Sainte-Mère	9,43	219
Sainte-Radegonde	9,82	186
Sempesserre	20,99	299
Taybosc	5,87	62
Terraube	25,1	376
Urdens	7,77	297

TOTAL : 43 communes soit 684 km² et 19.938 habitants en 2020

STATUTS

Arrêté préfectoral du 7 février 2020, modification de l'article 3.2 -Schéma, équipements et manifestations touristiques – des statuts

Article 1 : Constitution

Il est constitué entre les communes de :

BERRAC – BRUGNENS – CADEILHAN – CASTELNAU-D'ARBIEU – CASTERA-LECTOUROIS – CASTET-ARROUY – CERAN – CEZAN – FLAMARENS – FLEURANCE – GAVARRET-SUR-AULOUSTE – GIMBREDE – GOUTZ – LAGARDE-FIMARCON – LALANNE – LAMOTHE-GOAS – LARROQUE-ENGALIN – LA SAUVETAT – LA ROMIEU – LECTOURE – MARSOLAN – MAS-D'AUVIGNON – MIRADOUX – MIRAMONT-LATOUR – MONTESTRUC SUR GERS – PAUILHAC – PERGAIN-TAILLAC – PEYRECAVE – PIS – PLIEUX – POUY-ROQUELAURE – PRECHAC – PUYSEGUR – REJAUMONT – SAINT-AVIT-FRANDAT – SAINTE-MERE – SAINTE-RADEGONDE – SAINT-MARTIN DE GOYNE – SAINT-MEZARD – SEMPESSERRE – TAYBOSC – TERRAUBE – URDENS.

Une Communauté de Communes, dénommée "Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise".

Article 2 : Siège

Le siège de la Communauté de Communes est fixé à FLEURANCE, 8 avenue Pierre de Coubertin.

Le conseil de la Communauté pourra se réunir dans chaque commune membre de la Communauté de Communes.

Article 3 : Objet

La Communauté de Communes associe les communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et de mettre en œuvre, dans le cadre de programmes pluriannuels concertés et coordonnés, des projets communs de développement économique et d'aménagement de l'espace afin de favoriser la création d'emplois.

Article 4 : Durée

La Communauté de Communes est instituée pour une durée illimitée. Elle pourra toutefois être dissoute dans les conditions prévues à l'article L. 5214-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 5 : Compétences

La Communauté de Communes conduit, au lieu et place des communes membres, des actions et des réflexions d'intérêt communautaire dans les domaines suivants :

…/…

STATUTS

1) Au titre du groupe de compétences obligatoires :

1.1 Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaires ;
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

1.2 Développement économique

1.2.1 Actions de développement économique d'intérêt communautaire dans le respect du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internalisation

- Actions de développement économiques dans les conditions prévues à l'article L4251-27 ;
- Création, aménagement, entretien, et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme dont création la création d'offices de tourisme ;

1.3 Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage inscrites dans le schéma départemental

1.4 Collecte et traitement des déchets ménages et déchets assimilés,

1.5 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement

2) Au titre du groupe de compétences optionnelles :

2.1 Protection et mise en valeur de l'environnement

Dans le respect du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, la Communauté de communes contribue à la protection et la mise en valeur de l'environnement par les actions suivantes :

- Mise en œuvre d'un plan paysage communautaire,
- Organisation, gestion, soutien aux actions d'intérêt communautaire en matière de développement durable et de protection de l'environnement, de réduction de la consommation d'énergie par la promotion des énergies renouvelables,

…/…

2.2 La politique du logement et du cadre de vie

La Communauté de Communes contribue à améliorer les conditions de logement, de vie et d'accueil des populations. A cet effet, elle est chargée :
- D'étudier et de mettre en œuvre les opérations programmées d'amélioration de l'habitat ;
- De conseiller et accompagner les communes pour l'aménagement des espaces publics ;
- Réalisation de nouveaux programmes de réhabilitation de bâtiments communaux pour la réalisation de logements locatifs qui seront réservés à des personnes ou familles ne dépassant pas les plafonds de ressources fixés pour l'attribution d'un logement H.L.M. ;
- Garanties d'emprunts d'opérateurs HLM pour assurer ces réalisations ;
- Contribution financière, dans la limite d'une enveloppe qui sera fixée annuellement par l'organe délibérant et qui sera au minimum équivalente aux contributions actuellement versées par les communes membres de la communauté de communes, au fonctionnement du Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.) ;

2.3 Création, aménagement et entretien de la voirie

- Création, selon un tracé défini et accepté par délibération des communes concernées, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ;

2.4 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- Fonctionnement des écoles de musique existantes et création éventuelle d'une école de musique communautaire.

2.5 Action sociale d'intérêt communautaire

- gestion et organisation du transport à la demande par délégation du Conseil Départemental du Gers ;

3) Au titre du groupe de compétences facultatives :

3.1 Schéma et bâtiments scolaires

- Mise en œuvre d'un schéma d'équipements scolaires et périscolaires,
- Construction, entretien et fonctionnement des bâtiments scolaires intégrés au schéma communautaire d'équipements scolaires et périscolaires, à l'exclusion du fonctionnement des compétences « service scolaire » et « périscolaire ».

…/…

3.2 Schéma, équipements et manifestations touristiques

- Mise en place d'un schéma directeur d'aménagement et d'attractivité touristique, qui fixera la politique communautaire du tourisme et des programmes de développement touristique communautaires, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'exploitation de services touristiques, d'installations touristiques et de loisirs, la réalisation d'études ou la commercialisation de prestations de services touristiques,
- *Création, exploitation et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire,*
- *Organisation de manifestations à caractère évènementiel d'intérêt communautaire,*

Remplacé par :

- Signalisation, entretien et développement de sentiers de randonnée pédestres, VTT et équestres communautaires, la création et l'ouverture des sentiers restant de compétence communale sous la validation de la commission ad hoc,
- Création, exploitation et gestion d'une flotte de VTT à assistance électrique.

3.3 Tout ou partie de l'assainissement

- assainissement d'intérêt communautaire :
    - réalisation d'un schéma communautaire aboutissant à l'établissement des zonages communaux d'assainissement collectif et individuel ;
    - prise en charge du service des contrôles des systèmes d'assainissement autonome.

3.4 Aménagement du territoire

- Soutien et coordination des actions en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics liés à l'exercice des compétences ;
- Exercice par délégation du droit de préemption en zones d'activités économiques communautaires ;

Article 6 : Affectation des personnels et des biens

La Communauté de Communes et les communes établiront par voie de conventions les conditions dans lesquelles les biens et le personnel des communes seront mis à disposition, détachés ou mutés à la Communauté de Communes, pour l'exercice de ses compétences.

Article 7 : Représentation des Communes

La Communauté de communes est administrée par un Conseil de Communauté, dont le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires sont établis selon les dispositions des articles L.5211-6-1 et L.5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les communes ne disposant que d'un siège disposent d'un conseiller suppléant appelé à siéger au Conseil de Communauté en cas d'empêchement du conseiller titulaire.

Les conseillers suppléants peuvent assister au Conseil Communautaire, en même temps que les délégués titulaires, sans voix délibérative.

…/…

STATUTS

Article 8 : Le bureau de la Communauté

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté peut déléguer certaines de ses attributions au président et au bureau composé :

Le bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres élus par le Conseil communautaire.

Article 9 : Le budget de la Communauté

La Communauté de Communes pourvoit aux dépenses résultant des compétences que lui ont attribuées les communes.

Elle dispose des recettes suivantes :

- Le produit de la fiscalité professionnelle unique dans les conditions prévues à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts.
- La dotation globale de fonctionnement,
- Les taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés,
- Le revenu des immeubles,
- Les subventions de l'Union Européenne, de l'Etat et des collectivités territoriales,
- Les dons et legs,
- Les emprunts,
- Le fonds de compensation de la TVA
- La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- Toutes autres recettes entrant dans le cadre de ses compétences.

Article 10 : Dotation de solidarité

Le Conseil de la Communauté de Communes pourra instituer un fonds de solidarité destiné à corriger les écarts de richesses entre les communes et à tenir compte de charges particulières que les actions de la Communauté pourraient susciter sur le territoire des communes.

Le Conseil de la Communauté de Communes arrêtera les critères de répartition de ce fonds entre les communes.

Dans le cas où la Communauté de Communes décide d'attribuer une dotation de solidarité, la répartition se fera selon les critères prévus par la loi.

…/…

Article 11 : Règlement intérieur

Le Conseil de Communauté approuvera le règlement intérieur de la Communauté dans les trois mois qui suivent sa création et, conformément à la réglementation, chaque renouvellement général des instances communautaires.

Article 12 : Adhésion à un autre E.P.C.I.

La communauté de communes pourra décider d'adhérer à un autre établissement public de coopération intercommunale sur simple délibération de son conseil de communauté.

Article 13 : Dispositions diverses

La communauté de communes pourra assurer des prestations de services au sens de l'article L. 5211-56 du code général des collectivités territoriales et dans les conditions prévues par celui-ci.

Les services de la communauté de communes peuvent être chargés pour le compte des communes compétentes intéressées des actes d'instruction d'autorisation d'utilisation du sol, conformément aux dispositions des articles R 410-5 et R 423-15 du code de l'urbanisme.

La Communauté de Communes sera régie par les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales pour toutes les questions non prévues par les présents statuts.

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des Conseils Municipaux décidant de la création de la Communauté de Communes.

*

* *

3. Emplois communautaires

- Tableau des effectifs salariés
- Organigramme des services
- Etat des lieux des ressources humaines et des dépenses de fonctionnement

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Tableau des effectifs (délibération du Bureau du 17/11/2020)

Emplois	Effectif	Durée hebdo (en heures)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Directeur Général des Services	1	35	- Administration générale de la collectivité - Direction et management des services communautaires - Responsable du service Juridique - Finances - Communication	Attachés territoriaux	ADMINISTRATIVE
Chef de projet Innovation économique et développement de filières	1	35	- accompagnement à l'animation des démarches de structuration de filières - Gestion et animation de l'incubateur d'entreprises innovantes - Promotion, communication et rayonnement des filières et outils d'innovation		
Directeur Général Adjoint des Services	1	35	- Direction et pilotage des pôles de compétences relatifs à la politique communautaire d'urbanisme, d'aménagement de l'espace, de l'habitat et du cadre de vie - Animateur de la prospective et de la stratégie du développement territorial - Administration générale de la collectivité en l'absence du DGS	Attachés territoriaux ou rédacteurs territoriaux	
Chargé de mission centre-bourgs et immobilier d'entreprises	1	35	- animation du programme FISAC - gestion et promotion de l'immobilier d'entreprises communautaires		
Comptable	1	35	- traitement comptable des dépenses et recettes - participation à l'élaboration et au suivi des budgets - gestion et suivi de la paye - relation avec le centre de gestion pour la gestion du personnel - suivi financier des marchés publics et des fournisseurs - gestion administrative des assurances et gestion des sinistres	Rédacteurs territoriaux ou adjoints administratifs	
Assistant administratif	1	35	- gestion des marchés publics - gestion des subventions - assistant du DGS pour la gestion administrative de la collectivité		
Agent administratif	1	35	- secrétariat de la pépinière d'entreprise - secrétariat commun du service économie	Adjoints administratifs	
	1	35	- saisie et suivi de la facturation du service assainissement - régie de l'aire d'accueil des gens du voyage - traitement du standard téléphonique et des tâches courantes de secrétariat - participation aux actions de contrôle du SPANC		

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Emplois	Effectif	Durée hebdo (en heures)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Instructeur des autorisations d'urbanisme	3	35	- Instruction administrative et techniques des demandes liées aux autorisations d'occupation des sols - Suivi administratif des dossiers et conformité des constructions et aménagements - Conseil auprès des collectivités et acteurs de la construction et accueil du public	Adjoints administratifs, Rédacteurs, Adjoints Techniques, Techniciens territoriaux	TECHNIQUE
Technicien NTIC	1	35	- gestion du parc informatique communautaire - développement des projets liés au NTIC - participation aux actions de communication	Ingénieurs territoriaux	
Directeur des services techniques	2	35	- encadrement des services techniques - gestion administrative et financière du service - Coordonner l'exécution des travaux d'investissement - mise en œuvre et suivi des programmes de voirie	Ingénieurs et Techniciens principaux territoriaux	
Responsable du service urbanisme opérationnel	1	35	- encadrement du service "urbanisme opérationnel" - gestion administrative et financière du service - participation aux contrôles SPANC et à l'instruction des ADS	Techniciens principaux territoriaux	
Chargé de travaux voirie	1	35	- programmation et surveillance des travaux de voirie - réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie - suivi technique, administratif et financier des travaux de voirie	Techniciens principaux, agents de maîtrise territoriaux	
Technicien SPANC	1	35	- Réalisation des contrôles périodiques des installations individuelles - Réalisation des contrôles de conception, d'implantation et de réalisation des installations individuelles - Mise en œuvre et suivi des opérations groupées de réhabilitation des assainissements dans le cadre des aides de l'Agence de l'Eau	Techniciens et adjoints techniques territoriaux	
Agent d'accueil et d'entretien	3	35	- gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage - entretien des sentiers de randonnées - entretien des espaces verts	Adjoints techniques, agents de maîtrise territoriaux	
Animateur OPAH	1	35	- information et communication sur l'OPAH - animation et suivi de l'OPAH - montage des projets - Assistance et conseils aux collectivités	Ingénieurs, techniciens et adjoint techniques territoriaux	
Agent NTIC	1	35	- gestion du SIG communautaire - gestion et maintenance du parc informatique - Développement des projets liés au NTIC		

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Emplois	Effectif	Durée hebdo (en heures)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Directeur de l'école de musique	1	20	- direction de l'école de musique	Assistants spécialisés d'enseignement artistique	CULTURELLE
			- enseignement de la trompette		
intervenants à l'école de musique	2	15	enseignement de la clarinette		
		15	flûte traversière		
	10	20	enseignement de la formation musicale,	Assistants d'enseignement artistique	
		15	piano		
		15	saxophone		
		15	batterie		
		10	quitare		
		10	violon		
		5	Trombone - tuba - cor		
		10	Trombone - tuba - cor		
		10	Violoncelle		
		10	Percussions		

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Avant les élections municipales et intercommunales de juin 2020

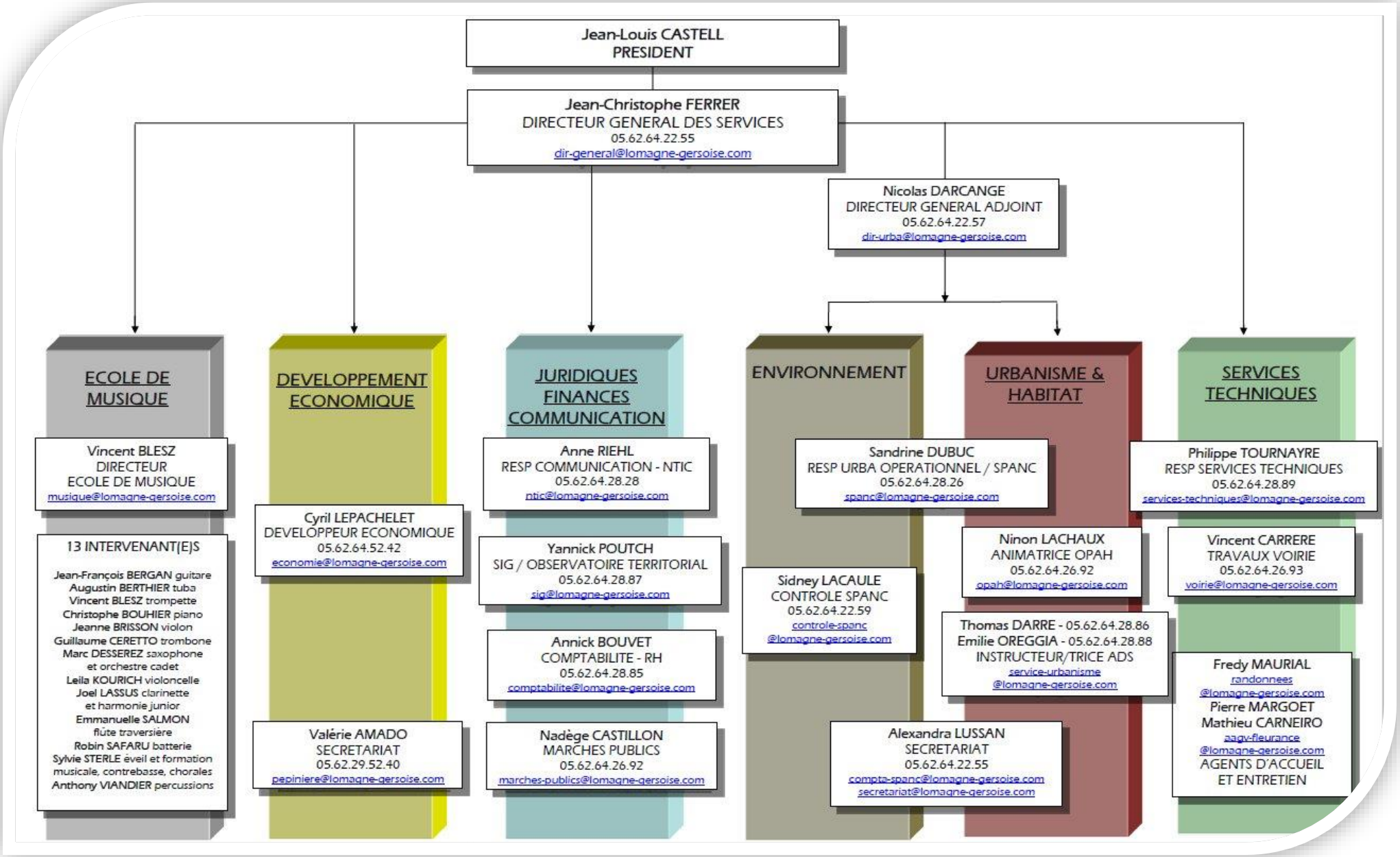

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Après les élections municipales et intercommunales de juin 2020

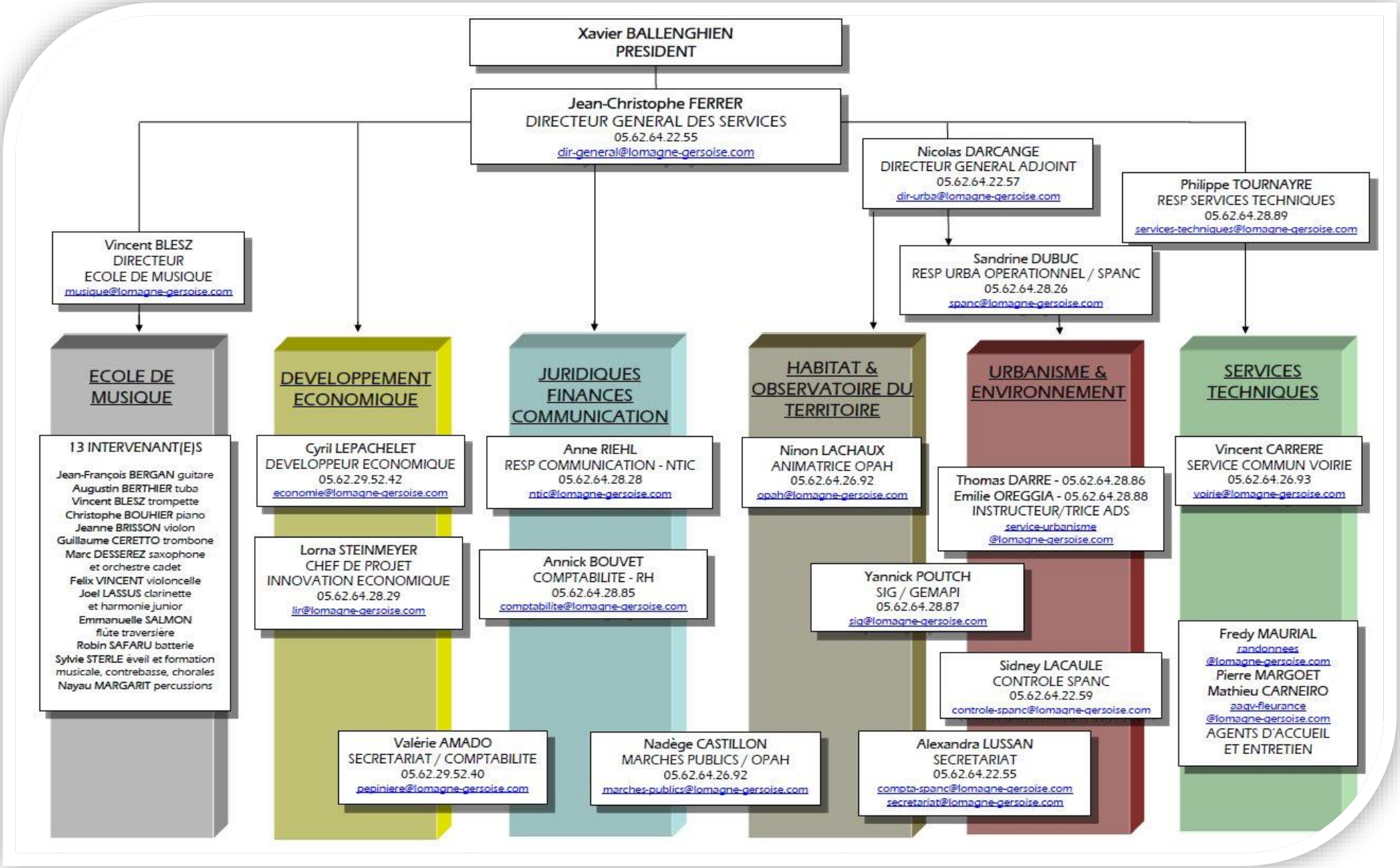

Etat des lieux des ressources humaines et des dépenses de fonctionnement

	Domaine de compétence	Effectifs	ETP	Frais de rémunération	Autres frais de fonctionnement	Commentaire
Liés à l'exercice des compétences	Services techniques	2	1,3	75 265,91 €	14 302,57 €	
	Développement économique	3	2,5	101 562,76 €	7 484,78 €	
	AAGV	2	1,2	55 479,85 €	- €	
	Transport déplacement	0	0	- €	21 530,76 €	Prestation de service TAD
	Urbanisme et habitat	3	2,3	121 987,91 €		OPAH en régie
	Environnement	3	2	66 975,99 €	9 354,17 €	Régie au SPANC et convention commune PI
	Enseignement artistique	13	6,5	235 081,43 €	9 432,30 €	passage à 12 mois contractuels
	Tourisme	2	1,5	59 217,79 €	4 894,85 €	entretien rando + prestataire
Services supports	Administration générale	5	5	289 728,53 €	10 133,39 €	
	dont :					
	Ressources humaines	0	0	- €		
	Finances - Comptabilité	1	1,5	66 159,06 €		1/2 temps suppl pris sur éco
	Informatique / NTIC	1	1,5	70 524,67 €		SIG sur 10 mois
	Juridique/marchés publics	1	0,5	16 223,09 €		
Services mutualisés ou communs	Instruction droit des sols	4	2,95	115 514,91 €		
	Marchés et travaux voirie	2	1,3	46 483,00 €		
Syndicats mixte / EPIC	PERT Portes de Gascogne				59 814,00 €	
	Gers Numérique				22 568,97 €	hors investissement
	Gascogne Lomagne				172 500,00 €	7 ETP
	GEMAPI				37 769,00 €	augmentation prévue en 2021
	SCoT de Gascogne				35 888,40 €	augmentation prévue en 2021
TOTAL		**33**	**26,55**	**1 167 298,08 €**	**405 673,19 €**	

III - ELEMENTS FINANCIERS

BUDGET 2020

Comme chaque année, le rapport d'activité annuel de la communauté de communes permet de présenter de manière globalisée l'ensemble des événements financiers de l'année, tous budgets confondus (principal et annexes).

Le budget principal

Section de fonctionnement :

- **dépenses de fonctionnement :** un excédent de fonctionnement de 1.532.432,94 €, gonflé artificiellement par l'affection de l'excédent SIDEL de 230.310,52 €, avec une diminution des charges à caractère général; la participation aux syndicats mixtes PETR Portes de Gascogne, Gers Numérique et SCoT, les nouvelles cotisations pour la GEMAPI ; l'attribution de fonds de concours Ecoles COVID pour 137 k€ ; la subvention de gestion accordée à l'EPIC office de tourisme Gascogne Lomagne pour la quatrième année et le maintien d'un reversement de taxe de séjour à 100 k€ ; l'ajustement du reversement des attributions de compensation au regard de l'utilisation du service commun ;

- **recettes :** la perception d'un produit fiscal global de 4.902.768 € (4.810.806 € en 2019) avec près de 83.000 € de rôle supplémentaire et une CVAE en augmentation ; une amélioration de la DGF consécutivement à la réforme mise en oeuvre depuis 2019 avec un produit de 331.530 €; une perte des recettes des services et domaines consécutive à la crise COVID ; la participation des communes au service commun par le biais des attributions de compensations négatives ; la constatation du FPIC 2020 pour un montant de 168.511 € (avec 50.000 € servant au financement du service urbanisme reversés aux communes).

Section d'investissement :

Un excédent d'investissement comptable de 1.624.611,57 € (3.179.905,33 € en 2019), conséquence conjuguée des excédents n-1 alimentés notamment par la souscription des emprunts du financement des projets des écoles de Fleurance et Lectoure, ainsi que la reprise de l'emprunt PORTESéO, et du décalage entre la rentrée des avances de subventions au regard du paiement des marchés de travaux pour réalisation des grands programmes d'investissement scolaires, LIR, et tourisme budgétés.

Un montant d'investissement de 7.341.371,79 (5.499.066,85 € en 2019) avec la poursuite des travaux des projets office de tourisme à Lectoure, LIR à Fleurance, bâtiments scolaires à Fleurance et Lectoure ; le versement de 31.896,83 € de fonds de concours aux communes (avec des restes à réaliser de 392.596 € intégrant le plan d'urgence COVID), la participation aux investissements de Gers Numérique, l'engagement de l'étude sur la compétence enfance jeunesse, et l'attribution d'aides économiques (FISAC, plan COVID, aides à l'immobilier d'entreprises) et habitat (OPAH).

Le montant total des restes à réaliser proposé est de 2.261.918 € € en dépenses (uniquement les dépenses engagées ou marchés signés) et 3.189.370 € en recettes. Compte tenu des excédents constatés en fonctionnement et investissement, le besoin de financement prévisionnel est couvert.

Les budgets annexes

ATELIERS RELAIS

Un déficit du budget de 51.451,02 €, (tenant compte du déficit de l'opération « Artegel », intégré dans la reprise du bâtiment par la SARL Glosek Gourmet, et du déficit de l'opération « PORTESéO » avec des écritures comptables relatives à la cession partielle non réalisées) ; la cession du bâtiment PORTESéo et l'écriture comptable de l'excédent de 3.482,09 € restitué pour l'atelier relais DUMAINE.

ASSAINISSEMENT

Un excédent d'investissement de 23.726,72 €, sans reste à réaliser, mais avec une prévision de renouvellement du véhicule de service et d'acquisition de logiciels pour la compatibilité de la facturation avec la dématérialisation comptable engagée

o un excédent de fonctionnement de 50.048,73 €, avec la mise en œuvre pour la quatrième année de la nouvelle périodicité de contrôle en interne équilibrée sur 9 ans, et la prise en charge de non-valeur pour près de 10.000 €.

ZONES D'ACTIVITES

Aucune réalisation sur l'exercice au budget annexe « lotissement ZA ».

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2020 – BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES	BP 2020	REALISATION 2020	BP 2021	CHAPITRES	BP 2020	REALISATION 2020	BP 2021
011 - Charges à caractère général	490 100	325 263,89	470 000	6419 Remb/ frais Personnel	5 000	4 747,64	5 000
60 Achats	*105 000*	*89 347,88*	*130 000*				
61 Services extérieurs	*195 100*	*110 252,35*	*155 000*	70 Produits des services, du domaine	110 000	80 882,19	120 000
62 Autres services extérieurs	*155 000*	*102 061,66*	*155 000*	75 Revenus des immeubles	85 000	68 629,90	95 000
63 Impôts et Taxe	*35 000*	*23 602,00*	*30 000*				
012 - Charges de personnel	1 157 000	1 123 159,51	1 222 200	7325 FPIC et attribution compensation	46 990	222 282,42	41 808
014 - Attribution compensation communes	1 895 531	1 879 103,44	1 908 492	73 Impôts économique (CET,IFER,TASCOM)	2 376 404	2 406 586,00	2 396 587
014 - Prélèvement FNGIR	1 249 494	1 249 494,00	1 249 494	73 Impôts ménages (TH, TFNB)	2 420 859	2 496 182,00	2 424 986
014 - Reversement TEOM	1 885 000	1 877 787,00	2 075 000	73 TEOM	1 875 000	1 874 392,00	2 075 000
014 - Reversement Taxe de Séjour	115 000	121 077,84	100 000	73 Taxe de séjour	110 000	80 408,80	80 000
014 - Dégrèvement GEMAPI		469,00		73 Taxe GEMAPI	50 000	50 343,00	150 000
Dotation de solidarité communautaire			150 000	73 Reversement fiscalité économique		78 722,57	
65 - Charges de gestion courante	715 355	621 790,35	510 247	74 Dotations, subvent, participations	1 293 870	1 408 074,21	1 332 212
dont subvention de gestion budget annexe	*62 455*	*33 166,00*	*30 000*	*dont DGF et participation*	*275 000*	*331 530,00*	*314 744*
dont subvention OT	*170 000*	*170 000,00*	*170 000*	*dont compensation part salaires*	*721 765*	*715 727,00*	*701 468*
dont participation SM	*178 000*	*156 040,25*	*190 247*	*dont allocations compensation*	*216 105*	*279 312,00*	*215 000*
dont frais d'Assemblée	*150 000*	*119 426,24*	*120 000*	*dont subventions*	*80 000*	*81 295,21*	*100 000*
				dont FCTVA	*1 000*	*210,00*	*1 000*
66 - Charges financières	24 857	23 780,08	23 103				
				75 Autres produits de gestion	10 000	11 630,13	10 000
67 - Charges exceptionnelles	20 000	7 253,17	10 000	77 Produit exceptionnel	83 212,56	84 058,80	
S/TOTAL DEPENSES REELLES	7 552 337	7 229 178,28	7 718 536	S/TOTAL RECETTES REELLES	8 466 335,56	8 866 939,66	8 730 593
66 - ICNE	500	66,33	500				
68 - Dot. aux amortissements et provisions	488 811	253 210,07	415 000	77 Mandats annulés			
67 Valeur comptabe cession	85 343,56	85 343,56		Excédent de fonctionnement SIDEL Rivière	230 310,52	230 310,52	
Dépenses imprévues			100 000	77 différence réalisation	2 981	2 981,00	
Virement à l'investissement	572 635,52				-		
S/TOTAL DEPENSES D'ORDRES	1 147 290,08	338 619,96	515 500	S/TOTAL RECETTES D'ORDRES	233 291,52	233 291,52	-
TOTAL FONCTIONNEMENT	8 699 627,08	7 567 798,24	8 234 036	TOTAL DE FONCTIONNEMENT	8 699 627,08	9 100 231,18	8 730 593

Excédent de fonctionnement 2020	1 532 432,94 €
Virement prévisionnel	496 557,00 €

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2020 – BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	RAR	Prop Nouv	BP 2021	RECETTES	RAR	Prop Nouv	BP 2021
3/ OPERATIONS D'EQUIPEMENT							
VOIRIE programme 2020-2021		275 000	275 000	Subv Intempérie		5 000	5 000
VOIRIE St Laurent		20 000	20 000	Subv Etat St Laurent			
VOIRIE route du Lac		230 000	230 000	Subv Dpt Pont Aurenque		3 000	3 000
VOIRIE Pont Aurenque	161 268		161 268	Subv Etat Pont Aurenque	40 000		40 000
Aménagements ZA		0	-				-
EP ZI Lectoure	-	30 000	30 000	Subv TEPCV			
EP ZI Fleurance	-	30 000	30 000	Subv SDEG	-		
OTI Lectoure / Fleurance / La Romieu	9 461	150 000	159 461	Subv Etat	223 712		223 712
				Subv Région	52 670		52 670
				Subv PMTM	95 000		95 000
VTT Electrique			-	Subv Tepcv			-
			-	Subv Leader OT La Romieu	10 000		10 000
Laboratoire Innovation Rurale	131 803	50 000	181 803	Subv AAP Région	-		-
				Subv PMTM	320 000		320 000
Aménagement espace public		225 000	225 000	Sub FSIL	63 502		63 502
				Subv DETR	47 500		47 500
Pépinière d'entreprises (espace coworking)		0	-	Subv ETAT Pépinière ets	-		-
							-
				subv Leader poussinière	-		-
Poussinière commerciale		250 000	250 000	Subv Région	77 856		77 856
Pôle santé Lectoure	10 018	15 000	25 018	Subv Etat Pole santé	101 250		101 250
				Subv Région pole santé	113 451		113 451
				Subv Leader Pole santé	-	100 000	100 000
Bâtiments scolaires Fleurance	654 911	135 000	789 911	Subv Etat bât scolaire Fleurance	560 000	125 544	685 544
Ecoles maternelle Fleurance	33 811	380 000	413 811	Subv Région bât scolaire Fleurance	604 794	98 221	703 015
Ecoles CCLG		150 000	150 000	Subv Dpt bât scolaire Fleurance	25 481		25 481
				Subv Région bât scolaire Lectoure		74 686	74 686
Ecoles maternelle Lectoure		300 000	300 000	Subv Etat bât scolaire Lectoure	524 162	99 583	623 745
Bâtiments scolaires Lectoure	111 278	150 000	261 278	Subv Dpt bât scolaire Lectoure	25 481		25 481
FAB LAB	142 542	345 040	487 582	Subv Etat FAB LAB	73 446		73 446
				Subv PMTM			-
				Subv Région FAB LAB	94 596		94 596
AAGV - terrains familiaux	27 378	235 000	262 378	Subv AAGV	73 800		73 800
Berges du Gers		150 000	150 000				
GEMAPI (digues Fleurance / Montestruc)		600 000	600 000	Subv Etat PI		50 000	50 000
Dépenses imprévues		375 000	375 000				
S/TOTAL OPERATIONS D' EQUIPT	1 282 470	4 095 040	5 377 510	S/TOTAL OPERATIONS D' EQUIPT	3 126 701	556 034	3 682 735
TOTAL GENERAL OP REELLES	2 261 918	6 270 144	8 532 062	TOTAL GENERAL OP REELLES	3 189 370	5 342 692	8 532 062

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2020 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION INVESTISSEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021	N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021
Remb emprunts			-	EXCT INVEST	25 195	25 194,61	23727,00
Schéma directeur ASST				Subvention Agence Eau			
Logiciel/Matériel Informatique	5 000		4 000,00				
Renouvellement Véhicule	18 727		18 727,00				
Dépenses imprévues				AMORTISSEMENT	1 521	1 520,40	1500,00
Reprise amort subvention	2 989	2 988,29	2 500,00				
TOTAL INVESTISSEMENT	26 716	2 988,29	25 227,00	TOTAL INVESTISSEMENT	26 716	26 715,01	25227,00
					Résultat	23 726,72	- €

SECTION FONCTIONNEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021	N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021
				001 EXCED FCT	53 604	53 604,19	50 048,73
C/ Charges générales	11 000	3 686,53	9 300,00				
				Contrôle neuf			
Achats	3 000	1 101,18	1 300,00	Redevances ASST neuf	18 000	21 010,00	18 000,00
Services extérieurs	5 000	1 145,35	5 000,00	Subv exploitation			0,00
Autres serv. Exterieurs	3 000	1 440,00	3 000,00				
				Contrôle fonctionnement			
Personnel	80 900	77 390,55	90 000,00	Redevances ASST Fct	60 000	64 010,00	60 000,00
Non valeur	10 100	9 093,51		Subv exploitation			0,00
Emprunts	-	-	0,00	Réhabilitation			
REOG			0,00	REOG			
Autres charges		7,19	500,00	Rembt personnel			
Annulation titres et cession	1 000		500,00	Produits Exceptionnels		134,43	
Amortissements	1 521	1 520,40	1 500,00	Reprise amort subvention	2 989	2 988,29	2 500,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	104 521	91 698,18	101 800,00	TOTAL FONCTIONNEMENT	134 593	141 746,91	130 548,73
					Résultat	50 048,73	
TOTAUX GENERAUX	131 237	94 686,47	127 027,00	TOTAUX GENERAUX	161 309	168 461,92	155 775,73

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2020 – BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021	N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021
001 DFT INV GLOSEK	119 915	119 914,09	89 263,00	1068 EXCT FCT GLOSEK	30 651	30 651,12	32 183,00
001 DFT INV DUMAINE	10 732	10 731,67	0,00	1068 EXCT FCT DUMAINE	10 732	10 731,67	0,00
001 DFT PORTEO	94 505	94 504,07	55 803,00	1068 EXCT FCT PORTEO	59 433	59 433,46	13 431,00
164 EMPRUNT GLOSEK	0			021 VIR GLOSEK	89 264		57 080,00
Cession PORTESéo	653 375	252 205,46		021 VIR DUMAINE			
164 EMPRUNT PORTESéO	260 536	653 374,51	0,00	021 VIR PORTESéO	31 935		
				Cession	884 847	884 847,60	42 372,00
213 autre construction	21 057			Cession	53 257		
TOTAL INVESTISSEMENT	1 160 120	1 130 729,80	145 066,00	TOTAL INVESTISSEMENT	1 160 119	985 663,85	145 066,00

Déficit d'investissement : - 145 065,95 -

SECTION FONCTIONNEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021	N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021
Virement exct capitalisé	47 309		47 999,00	002 EXCT CAPITALISE	47 999	47 999,54	47 999,54
6611 Rem Intérêts GLOSEK	-			002 EXCT GLOSEK			
6611 Rem Intérêts DUMAINE				002 EXCT DUMAINE	3 482	3 482,09	
6611 Rem Intérêts PORTESéO	1 355	1 148,25		002 EXCT PORTESéO			
615 Diag PORTESéo	690	690,00		Subv gestion GLOSEK	29 289		23 286,00
635 T FONC PORTESéO	27 073	27 073,00		738 REMB TF PORTESéO	27 073	27 073,00	
635 T FONC DUMAINE	1 228	1 258,00		738 REMB TF DUMAINE	1 258	1 258,00	
635 T FONC GLOSEK	6 191	6 191,00	6 800,00	738 REMB TF GLOSEK	6 191	6 191,00	6 800,00
Indemnité cession Dumaine	3 483	3 482,09		Cession Porteséo	653 375	653 374,51	
Cession Porteséo	884 848	884 847,60	-	Cession Porteséo	231 473	231 473,09	
023 VIR PORTESéO	31 935			752 LOYER PORTESéO	61 080	15 270,00	
023 VIR GLOSEK	89 264		57 080,00	752 LOYER GLOSEK	32 185	32 183,64	33 793,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 093 375	924 689,94	111 879,00	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 093 405	1 018 304,87	111 878,54
TOTAUX GENERAUX	2 253 495	2 055 419,74	256 945,00	TOTAUX GENERAUX	2 253 524	2 003 968,72	256 944,54

Excédent de fonctionnement 93 614,93 - 0

Résultat Invest	- €	Résultat Fct	47 999,54 €		47 999,54 €	ECXT CAP
Résultat Invest	- 89 262,97 €	Résultat Fct	32 183,64 €		-57 079,33 €	GLOSEK
Résultat Invest	- 55 802,98 €	Résultat Fct	13 431,75 €	Total	-42 371,23 €	PORTESéO
Résultat Invest	- €	Résultat Fct	0,00 €		0,00 €	DUMAINE
Résultat Invest Global	- 145 065,95 €	Résultat global Fct	93 614,93 €		-51 451,02 €	TOTAL

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2020 – BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS BIOCCITANIE

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021	N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021
001 DFT INV	20 129	20 128,50	316 905,00	1068 EXCT FCT	0	0,00	
164 EMPRUNT	0	0,00	0,00	021 VIR	0	-	0,00
2313 travaux	1 329 871	296 776,20	1 033 095,00	1322 Subv Région	486 000	0,00	486 000,00
2111 terrain	83 336	0,00	83 336,00	1641 Emprunt	947 336		947 336,00
TOTAL INVESTISSEMENT	1 433 336	316 904,70	1 433 336,00	TOTAL INVESTISSEMENT	1 433 336	-	1 433 336,00

Déficit d'investissement : - 316 904,70 -

SECTION FONCTIONNEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021	N° de COMPTES	BP 2020	REALISATION	BP 2021
6231 Annonces		720,00					
61521 Terrains	1 000		10 000,00				
6188 Frais divers	81						
6226 Honoraires	32 000			002 EXCT	-	0,00	30 361
63512 Foncier	1 166	0,00		738 REMB Taxe aménagement	-	0,00	
63513 Taxe aménagement			20 361,00				
				7718 Subv gestion	33 166	33 166,00	
002 Déficit fonctionnement	2 085	2 085,00		752 LOYER	-	0,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	36 332	2 805,00	30 361,00	TOTAL FONCTIONNEMENT	33 166	33 166,00	30 361,00
TOTAUX GENERAUX	1 469 668	319 709,70	1 463 697,00	TOTAUX GENERAUX	1 466 502	33 166,00	1 463 697,00

Excédent de fonctionnement 30 361,00 -

Résultat Invest	- 316 904,70 €	Résultat Fct	30 361,00 €	Total	-286 543,70 €	BIOCC
Résultat Invest Global	- 316 904,70 €	Résultat global Fct	30 361,00 €		-286 543,70 €	TOTAL

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2020 – BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2020	REAL	BP 2021	N° de COMPTES	BP 2020	REAL	BP 2021
010:3351 Terrains				010:3351 Terrains			
010:3354 Etudes				010:3354 Etudes			
010:3355 Travaux +Honor				010:3355 Travaux +Honor			
010:3358 Frais Annexes				010:3358 Frais Annexes			
S/T Trx en cours de terrains				S/T Trx en cours terrains			
010:3555 Terrains aménagés	89 755	-	89 755,49	010:3555 Terrains aménagés	183 656		183 656,00
010 DFCT Invest	93 901	93 900,51	93 900,51	16876 Avance CCLG			
TOTAL INVESTISSEMENT	183 656	93 900,51	183 656,00	TOTAL INVESTISSEMENT	183 656	-	183 656,00

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
6015 terrains à aménager	98 725		98 725,00				
6045 Etudes				7015 Ventes terrains	386 861	68 100,00	318 760,51
605 Travaux et honor	41 747		41 747,93				
608 Frais accessoires				EXCT FCT	289 145	289 145,93	357 245,93
S/T Trx en cours de terrains	140 472	-	140 472,93				
6522 Reverst EXCT	441 633		441 633,00				
658 Produits de gestion							
7133 Variation de terr en cours				7133 Variation de terr en cours			
71355 " de terr aménagés	183 656		183 656,00	71355 " de terr aménagés	89 755		89 755,49
TOTAL FONCTIONNEMENT	765 761	0,00	765 761,93	TOTAL FONCTMENT	765 761	357 245,93	765 761,93

TOTAL BUDGET	949 417	93 900,51	949 417,93	TOTAL BUDGET	949 417	357 245,93	949 417,93

ANALYSE BUDGETAIRE RETROSPECTIVE – TABLEAU DE SYNTHESE ET RATIOS

Tableau simplifié	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
DEPENSES											
Dépenses de fonctionnement	641 933	544 977	611 193	494 133	595 157	657 767	763 982	828 000	857 437	850 211	827 743
Dépenses de personnel	630 206	629 288	642 281	704 316	801 209	957 866	983 272	1 025 531	1 023 800	1 054 484	1 123 159
Remboursement emprunt	134 075	136 704	106 258	107 025	208 177	170 295	139 856	134 050	173 661	219 358	209 163
Projets d'investissement	532 205	1 419 535	1 309 247	2 453 264	2 875 315	2 994 756	1 456 812	1 246 434	2 065 846	5 296 650	7 095 986
TOTAL DES DEPENSES	**1 938 420**	**2 730 504**	**2 668 979**	**3 758 738**	**4 479 858**	**4 780 684**	**3 343 922**	**3 234 015**	**4 120 744**	**7 420 704**	**9 256 052**
RECETTES											
Fiscalité	1 583 359	1 618 855	1 706 094	2 002 426	2 204 311	2 188 909	2 222 942	2 568 198	2 878 343	2 744 954	2 557 479
Dotations et participations	587 073	589 493	661 862	850 831	801 017	852 569	562 942	417 434	413 042	809 569	1 318 899
Autofinancement	810 962	883 370	779 058	1 198 588	2 205 997	2 330 637	1 527 603	1 197 311	1 561 521	1 665 732	1 695 180
Emprunt	0	0	0	0	502 878	86 934	0	1 196 993	1 748 011	0	210 685
Subventions	115 184	121 422	353 301	636 007	409 739	449 994	651 482	461 408	589 781	739 094	2 838 244
Recettes des services et domaines	264 215	281 255	261 691	207 131	276 755	275 453	316 425	407 172	275 248	360 156	427 163
TOTAL DES RECETTES	**3 360 793**	**3 494 395**	**3 762 006**	**4 894 983**	**6 400 697**	**6 184 496**	**5 281 394**	**6 248 516**	**7 465 946**	**6 319 505**	**9 047 650**

Ratios	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Charge de structure											
Personnel / Dépenses réelles de fonct.	14%	10%	11%	11%	12%	14%	15%	15%	14%	15%	15%
Personnel / Dépenses réelles de fonct.(hors reversement fiscalité)	47%	42%	46%	52%	53%	55%	52%	51%	49%	49%	49%
Charges de gestion / dépenses réelles de fonct.	15%	14%	12%	10%	11%	11%	13%	14%	14%	15%	14%
Reversement fiscalité / dépenses de fonct.	71%	75%	77%	78%	77%	74%	72%	71%	71%	70%	70%
Dépenses fct + perso + dette / recettes réelles fct	61%	56%	54%	45%	52%	55%	58%	56%	56%	59%	64%
Frais de personnel + annuité dette / Dépenses réelles de fonct.	57%	51%	54%	60%	67%	65%	59%	58%	58%	59%	58%
Recettes de fonctionnement											
Produit fiscalité / Recettes de fonct.	86%	88%	87%	87%	81%	87%	86%	87%	89%	89%	85%
DGF et autres participations / recettes de fonct.	9%	7%	7%	7%	6%	5%	4%	4%	3%	3%	4%
Autres produit / Recettes de fonct.	2%	1%	1%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%
DGF et autres participations / recettes réelles de fonct.	28%	26%	22%	23%	19%	16%	13%	14%	9%	10%	12%
Domaines et services / Recettes réelles de fonct.	4%	4%	4%	5%	6%	6%	6%	5%	5%	6%	5%
Produit de fiscalité réel / Recettes réelles de fonct.	68%	70%	68%	69%	71%	67%	67%	73%	79%	76%	76%
Cotisations / Produit de fiscalité large	71%	77%	78%	80%	81%	81%	82%	83%	84%	83%	83%
Compensation / produit fiscalité large	29%	23%	22%	20%	19%	19%	18%	17%	16%	17%	17%
Capacité d'épargne											
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	40%	34%	45%	55%	60%	46%	42%	44%	44%	41%	40%
Epargne nette / recettes réelles de fonctionnement	35%	29%	41%	52%	56%	42%	39%	40%	39%	35%	35%
Effort d'équipement											
Epargne brute / Investissement	145%	54%	86%	66%	77%	48%	89%	114%	73%	27%	21%
Dépenses d'équip. / recettes réelles de fonc.	27%	63%	52%	83%	79%	96%	47%	38%	60%	150%	190%
Poids de la dette et marge de manœuvre											
Annuité dette / recettes réelles de fonct.	6%	6%	4%	4%	5%	5%	4%	4%	5%	6%	5%
Encours dette / recettes réelles de fonct.	0,21	0,15	0,11	0,06	0,13	0,14	0,10	0,39	0,80	0,77	0,74
Encours dette / épargne brute	0,53	0,45	0,24	0,12	0,22	0,30	0,24	0,91	1,83	1,88	1,84
Encours dette	493 229 €	377 208 €	288 024 €	194 806 €	515 808 €	453 220 €	334 265 €	1 413 671 €	2 994 134 €	2 795 422 €	2 820 724 €

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE - GRAPHIQUES

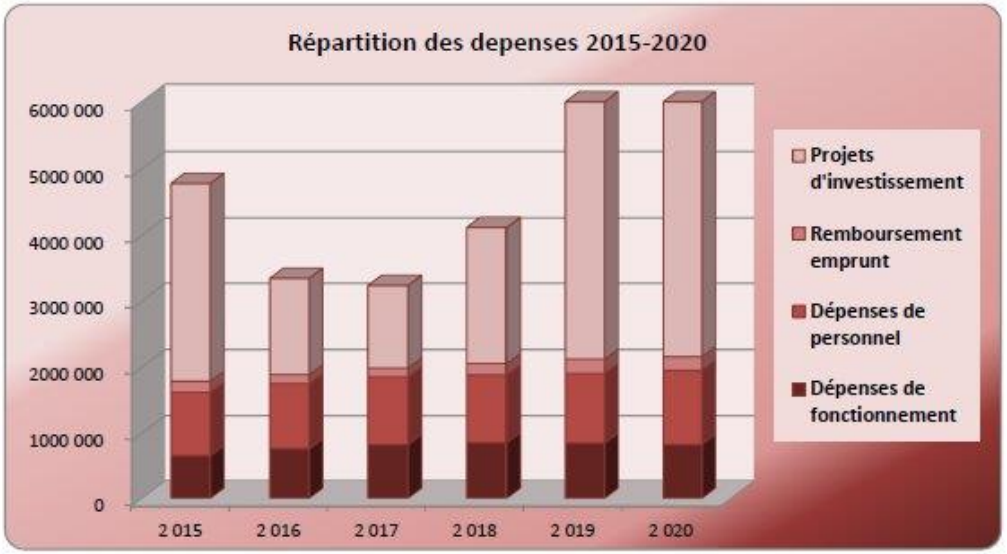

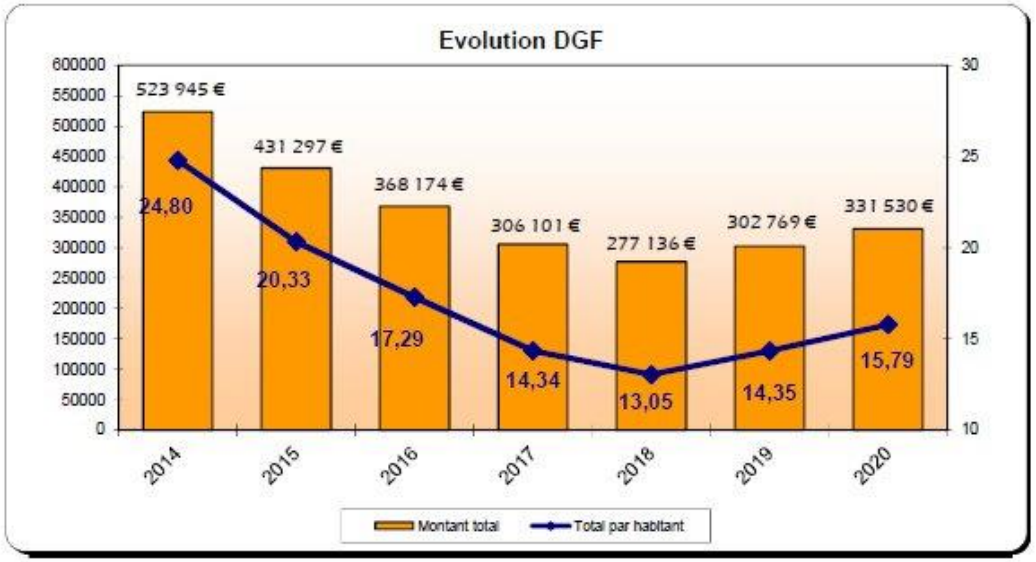

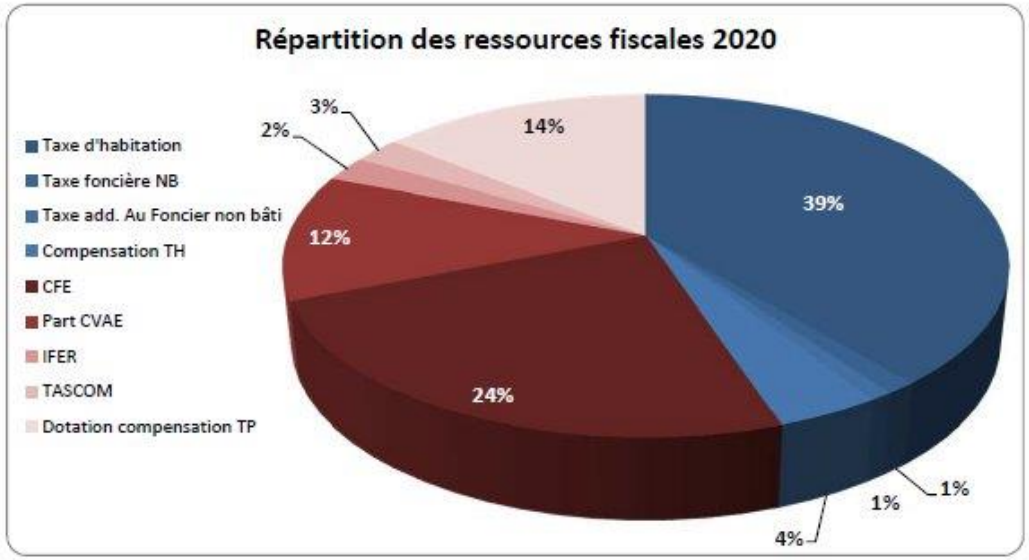

ANALYSE FISCALE – REPARTITION DE LA FISCALITE REELLE PAR COMMUNE 2020

commune	Total produit ménages		Total produit ECO		GEMAPI	TOTAL		Reversement			Attribution Négative	FISCALITE REELLE CCLG	
								FNGIR	AC	TOTAL			
BERRAC	14 661 €	0,62%	5 636 €	0,18%	264 €	20 561 €	0,37%	5 018 €		5 018 €	1 150 €	16 693 €	0,68%
BRUGNENS	21 942 €	0,93%	73 498 €	2,36%	756 €	96 196 €	1,74%	20 552 €	36 082 €	56 634 €		39 562 €	1,62%
CADEILHAN	12 000 €	0,51%	2 859 €	0,09%	238 €	15 097 €	0,27%	3 756 €		3 756 €	248 €	11 588 €	0,47%
CASTELNAU ARBIEU	22 642 €	0,96%	4 468 €	0,14%	468 €	27 578 €	0,50%	6 901 €		6 901 €	16 151 €	36 828 €	1,51%
CASTERA LECTOUROIS	44 250 €	1,88%	10 211 €	0,33%	779 €	55 240 €	1,00%	13 783 €	1 285 €	15 068 €		40 172 €	1,64%
CASTET ARROUY	16 059 €	0,68%	8 641 €	0,28%	334 €	25 034 €	0,45%	5 991 €		5 991 €	243 €	19 286 €	0,79%
CERAN	13 028 €	0,55%	3 929 €	0,13%	300 €	17 257 €	0,31%	4 243 €		4 243 €	637 €	13 651 €	0,56%
CEZAN	18 236 €	0,77%	3 825 €	0,12%	380 €	22 441 €	0,41%	5 603 €		5 603 €	1 255 €	18 093 €	0,74%
FLAMARENS	15 126 €	0,64%	2 278 €	0,07%	325 €	17 729 €	0,32%	4 468 €		4 468 €	877 €	14 138 €	0,58%
FLEURANCE	880 075 €	37,36%	1 689 163 €	54,20%	18 613 €	2 587 851 €	46,87%	572 006 €	916 044 €	1 488 050 €		1 099 802 €	44,95%
GAVARRET	13 130 €	0,56%	5 891 €	0,19%	263 €	19 284 €	0,35%	4 663 €	9 970 €	14 633 €		4 651 €	0,19%
GIMBREDE	25 031 €	1,06%	11 779 €	0,38%	559 €	37 369 €	0,68%	9 000 €	18 908 €	27 908 €		9 461 €	0,39%
GOUTZ	16 486 €	0,70%	1 242 €	0,04%	320 €	18 048 €	0,33%	4 622 €		4 622 €	2 263 €	15 690 €	0,64%
LA ROMIEU	79 945 €	3,39%	41 144 €	1,32%	1 477 €	122 566 €	2,22%	29 451 €		29 451 €	18 221 €	111 336 €	4,55%
LA SAUVETAT	39 842 €	1,69%	10 046 €	0,32%	889 €	50 777 €	0,92%	12 581 €	3 465 €	16 045 €		34 731 €	1,42%
LAGARDE	12 450 €	0,53%	9 784 €	0,31%	271 €	22 505 €	0,41%	5 263 €		5 263 €	1 900 €	19 142 €	0,78%
LALANNE	8 124 €	0,34%	441 €	0,01%	177 €	8 742 €	0,16%	2 243 €		2 243 €	1 410 €	7 909 €	0,32%
LAMOTHE GOAS	9 016 €	0,38%	3 240 €	0,10%	173 €	12 429 €	0,23%	3 041 €	6 893 €	9 933 €		2 496 €	0,10%
LARROQUE ENGALIN	5 792 €	0,25%	751 €	0,02%	137 €	6 680 €	0,12%	1 687 €	1 726 €	3 413 €		3 267 €	0,13%
LECTOURE	537 609 €	22,82%	879 829 €	28,23%	11 179 €	1 428 617 €	25,87%	318 947 €	672 891 €	991 838 €		436 779 €	17,85%
MARSOLAN	46 248 €	1,96%	21 238 €	0,68%	949 €	68 435 €	1,24%	16 523 €	38 050 €	54 573 €		13 862 €	0,57%
MAS AUVIGNON	17 617 €	0,75%	13 765 €	0,44%	369 €	31 751 €	0,58%	7 432 €	4 201 €	11 633 €		20 118 €	0,82%
MIRADOUX	71 631 €	3,04%	101 122 €	3,24%	1 541 €	174 294 €	3,16%	39 268 €	55 289 €	94 557 €		79 737 €	3,26%
MIRAMONT	13 329 €	0,57%	1 946 €	0,06%	273 €	15 548 €	0,28%	3 925 €		3 925 €	1 881 €	13 503 €	0,55%
MONTESTRUC	65 038 €	2,76%	44 645 €	1,43%	1 244 €	110 927 €	2,01%	26 199 €	6 206 €	32 405 €		78 522 €	3,21%
PAUILHAC	48 854 €	2,07%	41 084 €	1,32%	1 114 €	91 052 €	1,65%	21 193 €	13 694 €	34 887 €		56 165 €	2,30%
PERGAIN TAILLAC	26 838 €	1,14%	8 196 €	0,26%	570 €	35 604 €	0,64%	8 761 €	6 403 €	15 164 €		20 440 €	0,84%
PEYRECAVE	7 179 €	0,30%	6 468 €	0,21%	159 €	13 806 €	0,25%	3 201 €	6 955 €	10 156 €		3 650 €	0,15%
PIS	7 387 €	0,31%	818 €	0,03%	151 €	8 356 €	0,15%	2 123 €		2 123 €	870 €	7 103 €	0,29%
PLIEUX	19 266 €	0,82%	3 930 €	0,13%	376 €	23 572 €	0,43%	5 898 €	10 657 €	16 555 €		7 018 €	0,29%
POUY ROQUELAURE	11 725 €	0,50%	6 276 €	0,20%	271 €	18 272 €	0,33%	4 368 €	6 718 €	11 086 €		7 186 €	0,29%
PRECHAC	14 404 €	0,61%	6 874 €	0,22%	334 €	21 612 €	0,39%	5 198 €		5 198 €	2 469 €	18 882 €	0,77%
PUYSEGUR	7 615 €	0,32%	1 203 €	0,04%	163 €	8 981 €	0,16%	2 261 €		2 261 €	482 €	7 202 €	0,29%
REJAUMONT	22 644 €	0,96%	7 084 €	0,23%	437 €	30 165 €	0,55%	7 426 €	1 778 €	9 204 €		20 961 €	0,86%
SAINT AVIT	7 946 €	0,34%	3 161 €	0,10%	184 €	11 291 €	0,20%	2 741 €	3 789 €	6 530 €		4 761 €	0,19%
SAINT MARTIN	12 218 €	0,52%	8 745 €	0,28%	240 €	21 203 €	0,38%	4 993 €	5 449 €	10 442 €		10 761 €	0,44%
SAINT MEZARD	18 736 €	0,80%	10 898 €	0,35%	426 €	30 060 €	0,54%	7 154 €	3 656 €	10 810 €		19 250 €	0,79%
SAINTE MERE	16 528 €	0,70%	8 164 €	0,26%	335 €	25 027 €	0,45%	6 020 €	11 726 €	17 746 €		7 281 €	0,30%
SAINTE RADEGONDE	15 739 €	0,67%	1 649 €	0,05%	317 €	17 705 €	0,32%	4 505 €		4 505 €	2 755 €	15 955 €	0,65%
SEMPESSERRE	29 263 €	1,24%	22 808 €	0,73%	625 €	52 696 €	0,95%	12 333 €	726 €	13 059 €		39 637 €	1,62%
TAYBOSC	5 501 €	0,23%	3 995 €	0,13%	121 €	9 617 €	0,17%	2 260 €	444 €	2 704 €		6 914 €	0,28%
TERRAUBE	40 646 €	1,73%	19 566 €	0,63%	825 €	61 037 €	1,11%	14 702 €	33 485 €	48 187 €		12 849 €	0,53%
URDENS	23 693 €	1,01%	4 520 €	0,15%	429 €	28 642 €	0,52%	7 190 €	1 647 €	8 837 €		19 805 €	0,81%
TOTAL	**2 355 489 €**	**100%**	**3 116 809 €**	**100,00%**	**49 355 €**	**5 521 653 €**	**100,00%**	**1 249 494 €**	**1 878 136 €**	**3 127 630 €**	**52 812 €**	**2 446 835 €**	**100,00%**

Communauté de Communes

Lomagne Gersoise

Territoire d'@ccueil et d'Excellence

CCLG – 8 avenue Pierre de Coubertin – 32500 FLEURANCE – Tél : 05 62 64 22 55 – Fax : 05 62 64 22 56
E-mail : communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com – Site internet : www.lomagne-gersoise.com